



Une commission pour la distribution de la publicité prochainement

Page 3

Béjaïa

Une dame détourne et vole un taxi

Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

Réunion du Parlement

Bensalah président pour 90 jours

C'est officiel, Abdelkader Bensalah a été désigné, hier, par le Parlement, en qualité de chef d'Etat pour assurer l'intérim après une semaine de la démission de Abdelaziz Bouteflika. Bensalah assurera le rôle de président pour une durée maximale de 90 jours, conformément à l'article 102 de la Constitution.

Page 3



Photo : Soraya E.

Il était hier à Oran

Gaïd Salah réitère le rôle de l'armée pour garantir la quiétude du peuple



Par S. A. Mohamed

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a réaffirmé hier à Oran, le rôle de l'Armée nationale populaire pour garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays.

«Afin de réaliser ce noble objectif, et conscients de notre rôle en tant que militaires, l'Armée nationale populaire continuera, grâce à Allah Le Tout-Puissant, à consentir davantage d'efforts pour la promotion permanente, le développement soutenu et la mobilisation de ses différentes composantes à l'effet de garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays», a-t-il soutenu dans son allocution d'orientation prononcée au terme de l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles Hasm 2019 qu'il a suivi, selon un communiqué du MDN «A cet effet, le développement et l'amélioration effective du niveau, nécessitent d'accorder, d'année en année, une importance capitale à la préparation des exercices d'évaluation de différents niveaux et plans», a-t-il ajouté soutenant que cette préparation dont nous veillons à son lancement, de manière effective, au début de chaque année d'instruction...

Page 3

Evoquant une étape pour une Algérie nouvelle

Le chef de l'Etat annonce une institution collégiale pour la prochaine présidentielle

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est engagé, hier, dans un discours à la nation, à mettre en place «une institution nationale collégiale» pour la préparation de la prochaine élection présidentielle.

Page 2



Réunion du Parlement

Bensalah président pour 90 jours

C'est officiel, Abdelkader Bensalah a été désigné hier, par le Parlement, en qualité de chef d'Etat pour assurer l'intérim après une semaine de la démission de Abdelaziz Bouteflika. Bensalah assurera le rôle de président pour une durée maximale de 90 jours, conformément à l'article 102 de la Constitution.



Par Karima Nacer

L'investiture de Bensalah par le Parlement a été précédée par la constatation de la vacance de la Présidence, telle qu'entérinée par le Conseil constitutionnel, mercredi 3 avril, après la démission du président Bouteflika, la veille. Bensalah dirigera le pays durant une période maximale de 90 jours. 453 des parlementaires ont voté pour l'élection de Bensalah, contre une seule voix contre. Après sa nomination à la tête de l'Etat, Abdelkader Bensalah a assuré, lors de son discours, qu'il appliquerait intégralement la Constitution, et mènerait à terme la période de transition pour offrir au peuple des élections transparentes. «Je vais travailler à concrétiser les intérêts du peuple», a déclaré Abdelkader Bensalah devant le Parlement. «C'est une grande responsabilité que m'impose la Constitution pour permettre au peuple algérien d'exercer sa souveraineté en choisissant son président», a-t-il encore dit. A noter que les partis de l'op-

position, FFS, RCD, MSP et FJD ont boycotté le congrès du Parlement, exigeant l'organisation d'une période de transition qui ne sera pas gérée par l'actuel gouvernement. Ces derniers ont dénoncé l'«illégitimité» de la nomination de Bensalah en tant que président par intérim de la République algérienne.

Le congrès du Parlement qui s'est tenu au Palais des nations (Alger), intervenant en application de l'article 102 de la Constitution, a été décidé lors de la réunion jeudi dernier des bureaux des deux chambres du Parlement. Le Conseil constitutionnel avait constaté, mercredi dernier, la vacance définitive de la Présidence de la République, après la démission de M. Abdelaziz Bouteflika et communiqué immédiatement l'acte de déclaration de vacance au Parlement conformément à la Constitution. La commission parlementaire mixte, réunie lundi au siège du Conseil de la nation, a adopté le projet de règlement intérieur du déroulement des travaux de la session parlementaire. Elle avait tenu sa

première rencontre dimanche. Cette commission, installée par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, lors de la réunion des bureaux des deux chambres du Parlement, est présidée par le doyen du Conseil, Salah Goudjil.

Les prérogatives du chef de l'Etat, dont le poste sera assuré par Abdelkader Bensalah, pour une période de 90 jours au maximum, sont définies par la Constitution, notamment dans son article 104. Comme le stipule la Constitution, le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées, sachant que le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut pas être candidat à la Présidence de la République. Au cours de cette période, le chef de l'Etat dispose de prérogatives très réduites par rapport à un président élu. A cet effet, il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'article 91 et aux articles 93,

142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution. Selon les dispositions de ces articles, le chef de l'Etat ne dispose pas de prérogatives du président de la République, notamment en ce qui concerne la nomination de membres de gouvernement, le droit de grâce, la remise ou la commutation de peine, ou saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum. Il ne dispose pas également des prérogatives relatives à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), la tenue d'élections législatives anticipées ou la révision constitutionnelle. En outre, les dispositions des articles 105, 107, 108, 109 et 111 de la Constitution ne peuvent être mises en œuvre qu'avec l'approbation du Parlement consulté en chambres réunies, le Conseil constitutionnel et le Haut conseil de sécurité préalablement consultés. Ces dispositions concernent la déclaration de l'état d'urgence, l'état de siège, l'état d'exception, la déclaration de guerre en cas d'agression effective ou imminente, ainsi que la mobilisation générale. **K. N.**

Face à la crise que vit le pays

Le groupe parlementaire du FFS préconise une solution politique

Le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a préconisé une «solution politique et consensuelle» à la crise que vit le pays, devant aboutir à une «véritable transition démocratique». «Les Algériennes et les Algériens exigent le changement du système par la voie d'une solution politique et consensuelle qui aboutira à une véritable transition démocratique», indique un communiqué du groupe parlementaire du FFS rendu public hier. Il a exprimé sa conviction que «seule une transition démocratique au terme d'un processus constituant et l'élection d'une Assemblée constituante permettra aux Algériennes et aux Algériens d'exercer leur souveraineté». Pour le groupe parlementaire du FFS, le fait de «vouloir imposer la voie constitutionnelle comme seule option ne répond pas aux aspirations et aux revendications populaires», estimant que cette voie «ne saurait être porteuse d'une solution à une crise éminemment politique».

RND

Ouyahia met fin aux fonctions de Seddik Chihab

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a décidé, lundi, de mettre fin aux fonctions de Seddik Chihab, en tant que porte-parole officiel du parti et secrétaire du bureau RND de la wilaya d'Alger, et de geler ses activités au niveau du bureau national.

Lors d'une réunion du Bureau national du RND, Le SG du parti a pris une série de décisions, dont «la fin de fonction de M. Seddik Chihab, en tant que porte-parole officiel du parti, dans l'attente de la nomination d'un nouveau porte-parole», «le gel de sa qualité de membre au sein du bureau national», et «la fin de fonction de ce dernier en tant que secrétaire du bureau de la wilaya d'Alger», indique un communiqué rendu public sur le site électronique du parti. Ces décisions interviennent suite aux «agissements insurrectionnels de M. Seddik Chihab au niveau des structures du parti dans la wilaya d'Alger après avoir fait des déclarations contraires aux positions politiques du RND», indique la même source. M Seddik Chihab avait présidé dimanche une réunion du bureau de wilaya élargi, à l'issue de laquelle un communiqué a été rendu public appelant le SG du RND, en l'occurrence M. Ahmed Ouyahia, à «quitter immédiatement la tête du parti», et déclarant le gel de sa qualité de membre du Conseil de wilaya d'Alger, à compter du même jour. De même qu'il a invité les militants du parti à contribuer «au processus de redressement du RND afin qu'il soit à la hauteur des aspirations de ses cadres et militants», a conclu le communiqué.

Evoquant une étape pour une Algérie nouvelle

Bensalah annonce une institution collégiale pour la prochaine présidentielle

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est engagé, hier, dans un discours à la nation, à mettre en place «une institution nationale collégiale» pour la préparation de la prochaine élection présidentielle.

M. Bensalah, a annoncé que cette institution sera mise en place «en concertation avec la classe politique et civile citoyenne».

Cette institution nationale lui sera dévolue «la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes». Cette annonce renseigne sur la grande concertation qui précédera la prochaine échéance électorale, et à laquelle tous les acteurs de l'échiquier politique sont conviés.

Dans son allocution, M. Bensalah a qualifié de «priorité et urgence», la création de «cette institution nationale collégiale».

Le chef de l'Etat a indiqué que «le gouvernement et les services administratifs concernés seront chargés de la soutenir et de l'accompagner dans l'accomplissement de ses missions en toute liberté». Comme il a exhorté «tout un chacun à surmonter les divergences et nous investir dans une action collective historique à la hauteur des défis de l'étape, reposant sur les valeurs de solidarité, de cohésion et d'abnégation, dans le but d'atteindre l'objectif suprême, c'est-à-dire poser les fondements de l'Algérie du futur». M. Bensalah, qui n'a pas manqué de mettre en avant la nécessité d'avancer rapidement

dans ce chantier a assuré qu'il «veillerai à ce que le cadre juridique y afférent soit élaboré et mis en forme dans le meilleur délai». Et de lancer un appel à «la classe politique et citoyenne» qu'il invitera «à faire preuve d'innovation, de participation et de confiance pour construire ensemble ce nouvel édifice juridique qui ouvrira la voie à la mise en place d'un tout nouveau système politique répondant aux aspirations de notre peuple». En évoquant un nouveau système politique, le chef de l'Etat s'adresse, on ne peut plus clair, aux millions de manifestants qui marchent chaque vendredi à travers le pays.

Dans son allocution, le chef de l'Etat a estimé aussi que «l'exercice par le peuple de ses choix, de manière libre et souveraine, per-

mettra l'investiture, dans le délai constitutionnel, d'un nouveau Président de la République». Ce choix, explique-t-il, «sera d'autant plus libre que les conditions de son exercice seront des conditions de calme, de sérénité et de confiance entre nous».

«L'important, pour notre peuple, est de choisir la personne et le programme qui répondent le mieux à ses aspirations à un nouveau système politique en mesure de relever les défis majeurs du pays dans une Algérie arrimée à la modernité, à la démocratie, à la justice et au développement», a-t-il ajouté.

Il a également émis le souhait que «l'investiture prochaine d'un Président de la République qui, avec son programme, inaugurerait la première étape de la construction de

l'Algérie nouvelle».

Le chef de l'Etat a tenu, dans son message, à adresser ses salutations à «l'ensemble des catégories sociales qui ont participé de manière pacifique, digne et responsable, aux marches successives qui ont animé la scène politique, depuis le 22 février dernier».

Il rendu également hommage aux forces de notre Armée nationale populaire qui «n'ont jamais failli à l'accomplissement, combien fondamental, de leur mission constitutionnelle et à la sagesse de son commandement qui a opté pour le respect de la Constitution en tant qu'unique référence afin de permettre à notre peuple de réaliser ses aspirations et surmonter la crise actuelle».

Farid D.

Le ministre de la Communication rassure

Une commission pour la distribution de la publicité prochainement

Le ministre de la Communication a annoncé la mise en place, dans les prochains jours, d'une commission qui sera chargée d'assurer une distribution transparente de la publicité publique. M. Hassan Rabhi, qui occupe aussi le poste de porte-parole au sein du gouvernement Bedoui, a affirmé que des instructions ont été données aux responsables de l'Anep pour exécuter la décision du gouvernement sur la distribution objective et transparente de la publicité pour les différents titres de la presse nationale.



Par Aomar F.

Cette commission, a-t-il expliqué, sera constituée de «membres compétents en concertation avec des partenaires des secteurs public et privé, afin de répondre aux besoins exprimés par les uns et les autres et promouvoir la presse en Algérie».

Le gouvernement, a-t-il souligné, va prendre des décisions dans l'intérêt de la presse nationale «sans exclusion, ni marginalisation, dans la transparence et de manière démocratique».

A une question sur les critères qui seront pris en considération dans la distribution

de la publicité de l'Anep, M. Rabhi a indiqué que «le gouvernement a du respect pour toute la presse nationale, qu'elle soit publique ou privée», tout en émettant le souhait que cette presse «agisse dans le sens de l'intérêt national». Pour ce qui est des paramètres à prendre en considération pour une réelle équité dans la distribution de la publicité de l'Anep, il a indiqué qu'«il sera de la compétence de cette commission de les définir en se basant justement sur l'esprit et le principe de la déontologie et de la transparence ainsi que de l'équité. Lesquels principes, à l'avenir, nous souhaiterions, autant que faire est possible de les consacrer

à travers la mise en place du conseil de la déontologie et de l'éthique de la presse» a-t-il détaillé.

Cette commission «sera mise sur pied dans les tout prochains jours autant par rapport aux critères que pour les membres qui vont y siéger». «Il sera de son autorité de désigner ses membres dans un cadre de concertations élargi» a-t-il soutenu.

Aussi, cette commission sera chargée de mettre en place un Conseil de l'éthique ainsi qu'une commission pour la délivrance de la carte du journaliste.

Le ministre a indiqué, également, que son département reste ouvert «à toute proposition en mesure d'ap-

porter de la valeur ajoutée à la presse nationale».

Interrogé sur le nouveau gouvernement contesté par la rue, le ministre a indiqué : «Nous appelons au bien, nous voulons apporter des choses positives au pays et pour le peuple qui, à son tour, aspire à la paix et à l'unité pour l'intérêt suprême du pays. Les membres de ce gouvernement, quels qu'ils soient les qualificatifs dont ils sont affublés sont des enfants de ce peuple, ils ont tous de l'expérience et de la compétence dans les différents secteurs qu'ils occupent. Ils ne sont pas venus, notamment dans cette conjoncture, pour le prestige d'occuper des postes, mais ont accepté une responsabilité pour préserver les institutions du pays» a-t-il déclaré. Et d'évoquer ce qui se dit çà et là, affirmant «maintenant tout le monde parle, certains sont loyaux, d'autres sont des affablateurs et hypocrites. Il y a ceux qui se moquent délibérément, d'autres par ignorance. Mais quels que soient les moyens d'expression utilisés, nous espérons que les intérêts du pays soient pris en considération. On doit veiller sur l'intégrité des institutions de l'Etat parce que ce sont la structure principale du pays».

Au sujet des fake-news qui circulent, le ministre a appelé à «faire attention aux informations erronées dont l'objectif est de manipuler l'opinion nationale et de créer un climat négatif qui n'est pas au service de la stabilité et de l'unité du pays». **A. F.**

Coopération entre l'Algérie et le Sierra Leone

Nécessité de renforcer les relations entre les deux pays, soulignée

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et son homologue sierra-léonais, Alie Kabba, ont souligné, à Alger, la nécessité de renforcer les relations entre les deux pays et de les «élever à un niveau meilleur» dans l'intérêt des deux pays et contribuer au rapprochement entre les deux peuples.

«Nous avons convenu de renforcer davantage notre coopération bilatérale et d'intensifier la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a déclaré M. Sabri Boukadoum lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue sierra-léonais.

Le chef de la diplomatie algérienne qui s'est félicité de la visite en Algérie de M. Alie Kabba, une première depuis plus de 30 ans pour un ministre sierra-léonais des Affaires étrangères, a affirmé que celle-ci constitue une «opportunité aux deux pays pour renforcer davantage leur coopération bilatérale et se concerter sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». Les entretiens entre les deux parties, a-t-il poursuivi, ont permis d'aborder plusieurs volets de la coopération bilatérale et d'examiner la situation dans la région, notamment en Libye, au Mali, au Sahel et au Sahara occidental. Les entretiens ont été également l'occasion d'évoquer le fléau du terrorisme et du trafic de tous genres, selon le ministre qui a affirmé que la rencontre a été l'occasion de «coordonner les positions entre les deux pays, que ce soit au sein de l'Union africaine (UA), ou au sein des Nations unies». Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à l'occasion, que le Sierra Leone, Etat membre de l'UA, assure la coordination du Comité des Dix. Ce Comité est l'organe de l'UA chargé de promouvoir la position africaine commune sur le dossier de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, un dossier dont l'importance se fait de plus en plus ressentir dans les relations internationales. «C'est une question très importante. C'est une question qui hypothèque notre avenir, et on doit faire ce travail ensemble», a-t-il ajouté, relevant l'existence de «convergence de vues» entre les deux pays. «Nous n'avons aucun élément de désaccord», a-t-il soutenu. M. Sabri Boukadoum a annoncé, en outre, la tenue, avant la fin de l'année 2019, de la troisième commission mixte algéro-sierraléonaise, soulignant que les deux parties ont convenu de finaliser les projets d'accord dans divers domaines, notamment dans le secteur de l'énergie.

Huit projets d'accord dans plusieurs domaines tel que le tourisme, les mines et l'éducation sont, en effet, en cours de finalisation. Le nouveau ministre des Affaires étrangères a affirmé, par ailleurs, que la «diplomatie algérienne reste active» et «poursuivra sa mission, malgré la situation que vit le pays».

R.N

Il était hier à Oran

Gaïd Salah réitère le rôle de l'armée pour garantir la quiétude du peuple

Par S. A. Mohamed

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a réaffirmé hier à Oran, le rôle de l'Armée nationale populaire pour garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays.

«Afin de réaliser ce noble objectif, et conscients de notre rôle en tant que militaires, l'Armée nationale populaire continuera, grâce à Allah Le Tout-Puissant, à consentir davantage d'efforts pour la promotion permanente, le développement soutenu et la mobilisation de ses différentes composantes à l'effet de garantir le droit légitime du peuple algérien de jouir

d'une totale quiétude pour le présent et le futur de son pays», a-t-il soutenu dans son allocution d'orientation prononcée au terme de l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles Hasam 2019 qu'il a suivi, selon un communiqué du MDN «A cet effet, le développement et l'amélioration effective du niveau, nécessitent d'accorder, d'année en année, une importance capitale à la préparation des exercices d'évaluation de différents niveaux et plans», a-t-il ajouté soutenant que «cette préparation dont nous veillons à son lancement, de manière effective, au début de chaque année d'instruction pour atteindre, à son terme, une grande capacité dans l'élaboration des plans tactiques et opérationnels judicieux conformes au thème de l'exercice d'évaluation

retenu, ainsi qu'une performance efficace en matière d'exécution individuelle et collective de ces plans, à même d'aboutir à la réussite escomptée des objectifs tracés pour chaque exercice». «Tels sont les bilans des actions et des efforts que nous souhaitons avoir à l'issue de chaque année d'instruction, à travers les résultats probants de ces exercices d'évaluation sur le terrain. Ces résultats mérités, sont le fruit des efforts laborieux fournis afin de stimuler la réalisation d'autres étapes de qualité, par l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale», a-t-il conclu. Peu avant son allocution, il a visité et inspecté quelques unités implantées au Secteur de Sidi Bel Abbès. Au niveau du champ de tir et de manœuvres de la Région et en

compagnie du général-major Meftah Souab, commandant de la 2ème Région militaire, Gaïd Salah a suivi un exposé sur cet exercice portant sur l'idée générale et les phases d'exécution présenté par le commandant de la 8ème Division blindée, directeur de l'exercice. Cet exercice qui a été exécuté par les unités organiques de la 8ème Division blindée, la 36ème Brigade d'infanterie motorisée et la 38ème Brigade d'infanterie mécanisée, ainsi que des unités aériennes composées d'aéronefs et d'hélicoptères d'appui-feu. Il a suivi de près l'exécution de cet exercice «qui vise à élever les capacités de combat et la coopération entre les différents état-majors, en sus de l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, la planification et la

conduite des opérations contre les éventuelles menaces, ainsi que de permettre aux éléments et équipages d'acquiescer davantage d'aptitudes en termes de maîtrise des différents systèmes d'armes», précise le communiqué du MDN qui relève aussi qu'au terme de l'exercice, Gaïd Salah «a tenu une réunion avec les éléments des unités ayant exécuté cet exercice, où il a prononcé une allocution d'orientation, soulignant que les résultats obtenus à travers cet exercice sont encourageants pour l'ensemble des participants à cet effort, et rappelant que le développement effectif et l'amélioration réelle du rendement, nécessitent d'accorder une importance capitale à la préparation et à l'exécution de ces exercices d'évaluation de différents niveaux et plans». **S. A. M.**

Complexe Sider El Hadjar à Annaba

Des demandeurs d'emploi bloquent les quatre accès

Plus de 500 jeunes demandeurs d'emploi ont bloqué, lundi, les quatre accès du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) pour réclamer des emplois directs au sein de cette structure, a-t-on appris de son directeur général, Chamseddine Maâtallah.



« La direction de l'emploi de la wilaya a établi, sous la pression des demandeurs d'emploi, une liste de 800 jeunes bénéficiaires de poste de travail au sein de Sider El Hadjar, alors que ce dernier n'a pas signalé l'existence de postes d'emploi vacants », a précisé à l'APS, ce même responsable.

Une fois cette liste dévoilée par la direction de l'emploi, les jeunes concernés se sont rendus au complexe Sider El Hadjar pour réclamer les postes de travail qui leur ont été décernés par la direction de l'emploi.

« La direction du complexe a, dès lors, informé ces jeunes qu'ils ne pouvaient pas être recrutés au sein du complexe Sider, mais certains d'entre

eux ont bloqué les accès du complexe, empêchant les travailleurs d'y pénétrer et rejoindre leurs postes, notamment ceux qui travaillent selon le système de rotation », a ajouté M. Maâtallah.

Cette situation a contraint, par ailleurs, la direction de Sider à fermer le Haut fourneau de manière « temporaire » consécutivement à l'impossibilité des travailleurs à rejoindre

leurs postes respectifs et assurer leur rotation, tandis que de jeunes protestataires ont réussi à se faufiler à l'intérieur du complexe, suscitant une certaine agitation parmi les travailleurs d'El Hadjar, ont confié, à cet effet, des employés.

A noter que l'APS a tenté, en vain, de contacter la direction de l'emploi de la wilaya à ce sujet.

D.S

Secteur de l'agriculture

Vers la redynamisation du dispositif de numérisation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a donné, lundi à Alger, instruction pour relancer le dispositif de numérisation du secteur, auquel il faut intégrer les applications développées par les différentes directions centrales et régionales. Cette instruction intervient lors d'une réunion, présidée par le ministre sur la redynamisation de ce dispositif qui est prioritaire du gouvernement pour lequel d'importants moyens ont été mobilisés, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette rencontre à laquelle ont pris part les cadres centraux du ministère, de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture et ceux de la direction générale des forêts et du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder), a permis l'examen de quelques applications développées par les différentes structures du sec-

teur, notamment les professionnels, a ajouté la même source.

A ce titre, M. Omari a cité, notamment le dispositif en ligne, mis en place par la direction générale de la pêche et d'aquaculture qui permet de gérer en temps réel l'effort de pêche, les embarcations, les prix et les captures.

Il a également souligné l'importance de l'application mise en place par le Bneder pour gérer en temps réel les dispositifs d'attribution des concessions, qui permet de donner une visibilité sur les attributions et sur l'état de fonctionnement de ces concessions dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles par la concession.

Après avoir écouté les intervenants, le ministre a appelé à capitaliser et à valoriser les multiples expertises et savoir-faire accumulés dans le secteur que son département ministériel compte démultiplier pour

atteindre l'efficacité de ces dispositifs.

M. Omari a estimé que la numérisation devra permettre d'atteindre les objectifs d'efficacité, d'équité et de transparence en terme d'application des dispositifs mis en place.

Cette réunion a également permis de lancer le nouveau site Web actualisé du ministère lequel est ouvert aux usagers et accessible aux requêtes dont le ministre a donné instruction pour qu'elles soient traitées en temps réel en donnant des éléments de réponse.

Il s'agit, a-t-il dit, d'un instrument de communication et d'information sur les dispositifs du secteur et les activités menées par les différentes administrations au service des acteurs et professionnels (agriculture, pêcheurs, éleveurs, forestiers et opérateurs économiques), a conclu le communiqué du ministère.

T.H

Malgré les tensions commerciales L'euro monte encore face au dollar

L'euro poursuivait sa hausse face au dollar hier, dans un marché attentif aux tensions commerciales et au Brexit et en attendant des indications concernant la politique monétaire des banques centrales américaine et européenne.

Hier matin, l'euro valait 1,1278 dollar contre 1,1263 dollar lundi soir.

« Le dollar pourrait encore s'affaiblir avec les spéculations autour d'une baisse des taux d'intérêt de la Fed d'ici à la fin de l'année », a expliqué Lukman Otunuga, analyste.

Selon lui, les investisseurs scruteront attentivement le compte-rendu de la précédente réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, attendu aujourd'hui, à la recherche d'« indices ».

La perspective d'une baisse des taux diminue l'attrait du dollar pour les cambistes, car elle le rend moins rémunérateur.

Le même jour, la Banque centrale européenne annoncera sa dernière décision de politique monétaire.

Hier, les investisseurs garderont un œil sur la réponse des Européens à Trump, qui a menacé, lundi, d'imposer des taxes si Bruxelles ne met pas un terme à certaines subventions pour Airbus. « Il y a un risque d'escalade si l'UE décide de répondre (avec des droits de douane) », a souligné Neil Wilson, analyste.

« De plus, cela ne va pas améliorer la confiance des investisseurs dans la zone euro », a-t-il ajouté, même si les menaces de M. Trump n'ont pour l'instant pas eu de conséquences sur le cours de l'euro.

L'Union européenne a jugé hier, « largement exagéré » le niveau des contre-mesures envisagées par Washington et indiqué qu'elle « demandera à l'arbitre désigné par l'OMC de déterminer les droits de rétorsion ».

La livre sterling, de son côté, montait face au dollar et face à l'euro. Tandis que la date de sortie de l'UE est désormais fixée au 12 avril, la Première ministre britannique, Theresa May, s'est rendu à Berlin puis à Paris hier, après avoir réclamé vendredi, un nouveau report du Brexit, jusqu'au 30 juin. Un Conseil européen exceptionnel consacré à cette question se réunira aujourd'hui. La demande de report de Theresa May devra être approuvée à l'unanimité des 27 autres pays membres de l'UE pour entrer en vigueur. La devise britannique s'échangeait à 86,06 pence pour un euro contre 86,23 pence lundi soir, et à 1,3105 dollar pour une livre contre 1,3061 lundi soir. Le yen progressait face au dollar (111,31 yens pour un dollar contre 111,48 lundi) et se stabilisait face à l'euro (125,54 yens pour un euro, contre 125,55 lundi).

La devise suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,1261 franc suisse pour un euro contre 1,1250 lundi. Elle était en revanche stable face au billet vert à 0,9984 franc suisse pour un dollar au lieu de 0,9989 lundi soir. La monnaie chinoise s'échangeait à 6,7102 yuans pour un dollar contre 6,7164 yuans lundi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 300,95 dollars contre 1 297,48 dollars.

Agence

Chine

Les ventes des circuits intégrés ont atteint plus de 97 milliards de dollars en 2018

Le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information a annoncé, hier, que les ventes du secteur des circuits intégrés (CI) ont atteint 653,2 milliards de yuans (environ 97,3 milliards de dollars) en 2018.

Le taux de croissance annuel du secteur de 2012 à 2018 a enregistré une hausse estimée à 20,3%, soit près de trois fois la moyenne mondiale, a indiqué Ren Aiguang, chef du bureau des CI du ministère, lors d'une réunion organisée dans la ville méridionale de Shenzhen.

Cette industrie a également connu une amélioration de sa structure, avec une augmentation de la part des ventes de conception et de fabrication des CI et une baisse de celle de l'emballage et du test des CI en 2018, a-t-il ajouté.

APS

Avec une consommation dépassant les besoins du pays

Arkab appelle à rationaliser la consommation de l'énergie électrique

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a appelé, à Alger, à la rationalisation de la consommation de l'énergie électrique au niveau national qui dépasse dans les périodes de pointe, 14 000 mégawatts, affirmant que cette consommation est supérieure aux besoins d'un pays tel que l'Algérie.



Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du Forum sur les énergies, M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de ne pas compter exclusivement sur l'énergie électrique produite à partir de la transformation du gaz naturel (99% actuellement) pour améliorer la consommation, relevant, à cet égard, l'impératif de recours aux énergies renouvelables, en tête desquelles l'énergie solaire.

Soulignant que plus de 1 200 mégawatts (issus du

gasoil et du gaz naturel) étaient produits dans les régions du sud du pays, le ministre a affirmé que cette situation ne peut plus durer.

La méthode efficace pour améliorer la consommation de l'énergie électrique consiste, premièrement à préserver l'énergie conventionnelle et la renforcer avec les énergies renouvelables afin de parvenir, partant, à réduire l'utilisation continue du gasoil et du gaz naturel, a relevé le ministre.

Il a mis l'accent, dans le même cadre, sur la nécessité de

créer de la concurrence entre l'énergie conventionnelle et les énergies renouvelables par le recours, notamment à des prix étudiés, permettant de mettre en place davantage de stations d'énergie solaire au Grand-Sud qui en compte le plus grand nombre.

Un travail est en cours pour développer le réseau d'interconnexion électrique (18 000 mégawatts produits actuellement), a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de suivre cette stratégie qui permettra de réduire la consommation du gaz

naturel et de créer des stations électriques fonctionnant au gaz naturel, ces mesures étant susceptibles de réduire la consommation du gaz à hauteur de 30%.

Par ailleurs, le ministre a salué la forte présence des experts étrangers au forum méditerranéen sur l'énergie qu'abrite Alger, soulignant que «les étrangers ont été impressionnés par le mouvement de protestation pacifique du peuple algérien et qu'ils n'ont eu aucune appréhension, vu leur forte présence à ce forum».

«Les étrangers ont été impressionnés par le mouvement de protestation populaire pacifique dans le pays. Aujourd'hui, l'Algérie a accueilli le tiers des meilleurs experts européens qui connaissent ses capacités et ses atouts dans ce domaine ainsi que ces jeunes compétences qui devraient être exploitées».

Cette rencontre a pour objectif d'échanger les expériences entre les deux parties dans le domaine de l'énergie, d'autant que l'Algérie produit de l'énergie électrique et dispose de grands atouts en matière d'énergie solaire et d'énergies renouvelables, selon le ministre.

L'Algérie «s'est imposée dans le domaine du gaz naturel et devrait faire de même dans le domaine de l'électricité à l'avenir», ajoutant «nous examinerons avec nos partenaires les moyens de renforcer ces relations et de mettre en place de véritables projets dans le domaine qui puissent être rentables à toutes les parties».

Nabil. A

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BLIDA

Des activités pour inciter les agriculteurs à contracter une assurance auprès de la CNMA

Des activités multiples ont été lancées récemment par la Chambre d'agriculture de Blida en vue d'inciter les agriculteurs à contracter une assurance auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), a-t-on appris du secrétaire général de cette structure, Maâmar Labri.

Comparativement au grand nombre d'agriculteurs que compte la wilaya, seul près de 10% sont assurés auprès de la Cnma, un taux considéré comme étant «très faible», a indiqué Maâmar Labri, expliquant par là l'organisation de ces activités visant, selon lui, à «porter ce taux à au moins 50%».

Le SG de cette structure a signalé l'organisation, à cet effet, de nombreuses rencontres entre les responsables respectifs des trois agences de la Cnma de la wilaya (soit Larba, Boufarik et El Affroun) et des conseils interprofessionnels des filières agricoles, au nombre de 13. L'objectif étant, a-t-il ajouté, l'examen des causes à l'origine du rejet des agriculteurs à assurer leurs récoltes et biens, tout en trouvant des solutions à même de les convaincre de l'importance de l'assurance, notamment dans leur indemnisation en cas de pertes en cultures ou en bêtes, dues à des maladies, intempéries ou autres, a expliqué le même responsable.

Ces rencontres, ouvertes depuis plus d'un mois, ont touché, à ce jour, 12 conseils interprofessionnels relatifs aux filières céréalières, élevage bovin, pomme de terre, arboriculture fruitière, maraîchère, oléiculture, apiculture, entre autres. «La dernière rencontre relative à la filière équine aura lieu ce week-end, avant l'émission des recommandations finales des représentants des agriculteurs et de la Cnma, pour régler la situation», a fait savoir M. Labri.

Il a cité, entre autres raisons invoquées lors de ces rencontres, la faiblesse du taux d'indemnisation (pour les récoltes et les bêtes) outre l'absence d'offres d'assurance pour certains produits, considéré comme étant important pour les paysans.

Le responsable a également signalé l'organisation programmée, à l'issue de ces rencontres, d'une caravane de sensibilisation en direction des agriculteurs de l'ensemble des communes de la wilaya, en vue de les convaincre, a-t-il dit, de la «nécessité d'assurer leurs biens».

Il a qualifié cette caravane (de deux mois) de «plan B» pour les rencontres avec les conseils professionnels, ajoutant, qu'«il s'agira de s'adresser directement aux concernés pour leur expliquer, dans les détails, les offres et les avantages de la Cnma».

«Le développement du secteur agricole est tributaire de nombreux facteurs, à leur tête l'assurance agricole», a indiqué M. Labri, soulignant l'impératif «ancrage d'une culture de l'assurance chez nos paysans».

Il a loué, en outre, la réunion, pour la première fois à Blida, de l'ensemble des filières agricoles pour examiner l'importance de l'assurance agricole.

S.Y

Pétrole

Le panier de l'Opep à plus de 70 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 70,33 dollars le baril lundi, contre 69,02 dollars la veille (vendredi), a indiqué l'Organisation pétrolière mardi sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Orient (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Le même jour, les cours de l'or noir ont atteint de nouveaux sommets depuis la fin 2018, lundi, au moment où des affrontements en Libye menacent l'offre d'or noir, les investisseurs continuant également à profiter d'une relative accalmie sur le front économique. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a fini à 71,10 dollars à Londres, en hausse de 76 cents par rapport à la clôture de vendredi dernier, au plus haut depuis début novembre.

A New York, le baril de WTI pour mai a gagné 1,32 dollar à 64,40 dollars, au plus

haut depuis la fin octobre. Le marché craint de nouvelles perturbations sur l'offre de pétrole libyenne.

D'autre part, le marché poursuivait sa progression après avoir déjà avancé vendredi dans le sillage de statistiques économiques favorables aux Etats-Unis.

L'économie américaine a ainsi créé 196 000 nouveaux emplois le mois dernier, plus que ce sur quoi les analystes tablaient, après seulement 33 000 en février (chiffre révisé à la hausse).

Cette situation suggère un risque de récession moins grand, et donc la perspective d'une demande solide en énergie.

Du côté des membres de l'Opep, le ministre saoudien de l'Energie, Khalid al-Falih, a déclaré lundi, que le marché pétrolier était en voie d'équilibre et que les pays producteurs de pétrole n'auraient peut-être pas besoin de réduire davantage leur production.

Al-Falih a toutefois insisté sur le fait qu'il était encore prématuré de dire qu'une réunion cruciale en juin pour l'Opep et ses alliés permettrait de prolonger les réductions de 1,2 million de barils par jour à partir du début 2019 après la chute des prix du pétrole de plus de 30% à la fin 2018.

L'Opep et ses partenaires avaient accep-

té en fin d'année de réduire leur production de 1,2 million de barils par jour à partir de début 2019, afin d'enrayer la chute des prix du brut.

Les producteurs de pétrole se sont demandés s'il était nécessaire de prolonger les réductions au-delà de l'échéance de juin ou même de procéder à des réductions supplémentaires.

Le ministre saoudien a déclaré que le sujet serait discuté lors d'une réunion-clé de l'Opep à Djeddah (Arabie Saoudite) le mois prochain.

Al-Falih a dit que la Russie, principal producteur non membre de l'Opep, et d'autres producteurs comme l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis avaient respecté leurs obligations en matière de réduction de production.

Il a aussi déclaré que l'objectif principal des pays de l'Opep restait de réduire le niveau des stocks mondiaux, car «le marché est sensible aux stocks».

Pour rappel, les pays participants à la troisième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non Opep (Jmmc) tenue à Bakou (Azerbaïdjan), ont assuré au Comité qu'ils dépasseraient leurs ajustements volontaires de production au cours des prochains mois.

S.T

Lutte contre la tuberculose

Des résultats satisfaisants enregistrée à Tizi Ouzou

La mise en place du Plan national de lutte contre la tuberculose (PNLT) a donné de résultats satisfaisants dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon une étude d'évaluation de la lutte contre cette pathologie présentée par le Dr Khadidja Benaâmane du CHU Nedir Mohamed.



Selon l'étude présentée lors d'une rencontre abritée par l'unité Belloua, l'incidence de la tuberculose contagieuse (pulmonaire) enregistrée en 2018 est de 8,8 cas/100 000 habitants. Ce chiffre est au-dessous de celui fixé dans les recommandations du PNLT et qui est de 25 cas/100 000 habitants a observé le Dr. Benaâmane.

Quant à l'incidence globale de cette pathologie (incluant les deux types de la maladie à savoir la tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire), elle est de 27 cas/100 000 habitants (329 nouveaux cas en 2018) soit légèrement en dessous des objectifs fixés par le même plan

nationale et qui est de 24 cas/100 000 habitants, a indiqué cette même spécialiste.

Il a relevé que Tizi Ouzou se situe « parmi les meilleures wilayas » en matière de résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre la tuberculose.

A ce titre, elle souligne que le taux d'incidence de cette maladie en Algérie est de 54,95 en 2018 pour 100 000 habitants. La plus forte incidence, en 2017, est enregistrée dans les wilayas de Médéa avec 142 cas/100 000 habitants, Blida (95,8 cas/100 000 habitants), Oran (91 cas/100 000 habitants).

Le Dr Benaâmane a indiqué que la prise en charge des cas de tuberculose à Tizi Ouzou

est hiérarchisée et standardisée au niveau de huit centres de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires relevant des établissements publics hospitaliers de Draâ Ben Khedda, Azeffoune, Ouaguenoune, Iferhouène, Azazaga Boghni et Larba N'ath Irathen.

Un neuvième centre prévu à Ouacifs est en cours d'aménagement. Le service pneumo-phtisiologie du CHU est réservé pour les cas de tuberculose résistante au traitement et les cas chroniques.

Selon la même étude, le taux de guérison des nouveaux cas était de 95,5% en 2017 et le taux de vaccination de 97%, a souligné la même spécialiste

qui a observé que la lutte contre cette maladie fait tout de même face à certaines contraintes au niveau locale et qui sont principalement liées à un problème de dépistage dû à une insuffisance de développement du réseau de laboratoires. « Les malades sont orientés vers l'institut Pasteur (Alger) pour faire leur prélèvement ce qui est contraignant pour eux », a-t-elle dit.

Elle a également souligné l'absence de données concernant les tuberculoses extra-pulmonaires (répartition par tranche d'âge et par sexe), la tuberculose de l'enfant et zoonotique.

Le Dr Benaâmane a indiqué que « la tuberculose de l'enfant doit sortir de l'ombre pour obtenir une vision plus claire de l'ampleur réelle du problème posé par cette pathologie » et que les enfants « doivent figurer dans toutes les activités de surveillance de cette maladie et faire urgemment l'objet d'une sensibilisation accrue en particulier dans les services pédiatrie ainsi que d'un meilleur dépistage ».

Cette spécialiste et d'autres participants à la rencontre ont émis des recommandations pour éliminer la tuberculose.

Il s'agit, notamment d'élargir l'accès à la prévention et au traitement, garantissant un financement suffisant et durable, y compris pour la recherche en encourageant l'innovation, contribuant à mettre un terme à la stigmatisation et à la discrimination, et des soins et une prévention intégrés centrés sur le patient avec le diagnostic précoce et le traitement rapide de toutes les personnes présentant une tuberculose pharmaco-résistante.

F. T.

Tipasa

Lancement de tests techniques à la station d'épuration des eaux de huit communes

Des tests techniques ont été lancés, hier, au niveau de la station d'épuration des eaux usées de Bou Ismaïl (Tipasa) en perspective de sa mise en service au profit de huit communes de l'est de la wilaya, en présence du ministre des Ressources en eau, Ali Hammam.

« Cette mise en service future permettra l'éradication de 20 déversoirs des eaux usées vers la mer, dont notamment des eaux industrielles relevant du groupe Tonic-Emballage », a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection, réalisée en compagnie du wali Mohamed Bouchama, au niveau de cette station d'épuration, ayant enregistré un énorme retard dans sa concrétisation.

« Une vingtaine de déversoirs des eaux usées (industrielles notamment), à l'origine d'une importante dégradation de l'environnement, seront éradiqués à l'entrée en

exploitation de ce projet, destiné au profit d'une population globale de 230 000 âmes », a-t-il dit.

Dans son intervention à l'occasion, le wali a annoncé l'entrée en exploitation de cette station pour mai prochain. Elle est destinée au traitement des eaux usées des communes de Douaouda, Fouka, Bou Ismaïl, Koléa, Chaïbia, Khemisti, Hattatba, et Bou Haroun, avant leur exploitation dans l'irrigation agricole, a-t-il expliqué.

Outre son intérêt écologique et dans l'irrigation agricole, cette station d'épuration sera d'une contribution avérée dans la « restitution du visage avenant et de la beauté du littoral de Bou Ismaïl et de ses plages, dont l'attractivité sera certainement à la hausse durant la saison estivale prochaine, au même titre que toute la côte-Est de Tipasa », a estimé le chef de l'exécutif. Le nouveau ministre des Ressources en eau a, également, procédé à la mise en

service d'un réservoir d'eau (5 000 m³) au lieu-dit Chaïk de Bou Ismaïl, sur la route de Koléa, destiné à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) des communes de Fouka, Bou Ismaïl et Koléa, en portant la moyenne d'approvisionnement à 20h/J.

M.Hammam a, par la même, donné son accord de principe au wali, pour le financement d'un projet AEP au profit de la localité la plus pauvre de la wilaya, à savoir la commune montagnaise de Beni Milek (à l'extrême Ouest), dont le projet devrait être affecté d'une enveloppe combinée (entre le budget de la wilaya et de programmes sectoriels).

Un autre accord de principe a été signifié par le ministre pour le financement de la réalisation de deux forages, pour l'eau potable, dans les régions de Hadjout et Hattatba.

D. H.

Mostaganem

Raccordement de 600 foyers dans sept douars à l'électrification rurale

600 foyers dans sept douars et groupements d'habitat à Mostaganem ont été raccordés récemment au réseau de l'électrification rurale, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

La même source a révélé que le raccordement se voulait une réponse aux préoccupations et attentes des citoyens après instruction, sur site, du wali de Mostaganem, Mohamed Abdenour Rabhi. Dans ce contexte, il a été procédé, selon les services de la wilaya, au raccordement des douars El Bouakir et El Ghouïzia (commune de Hadjadj), Ouled Moussa, Ouled El Baroudi et Ghamra (commune de Sidi Lakhdar) et le groupement d'habitat rural des 50 logements (commune de Stidia).

Ces projets, pour lesquels a été consacrée une enveloppe financière de près de 39 millions de DA, visent à améliorer le cadre de vie des populations rurales et également pour mettre fin aux branchements anarchiques à l'électricité et aux pertes d'énergie, a ajouté la même source. La Société de distribution d'électricité et du gaz a procédé à la mise en service de 10 transformateurs électriques pour assurer la demande sans cesse croissante sur cette énergie vitale durant la saison estivale et renforcer l'électrification des zones rurales dans le cadre du redéploiement du réseau d'électricité et l'amélioration de la qualité du service. Ces transformateurs concernent les régions de Mesra, Echaref Seghir, El Ouamria, Ain Yakoub, El Hachem 1 et 2, El Kraïchia, en plus du transformateur du port et du transformateur mobile de Fornaka dans la commune de Ain Tedelès. Pour rappel, la Société de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya de Mostaganem a réalisé, durant l'année écoulée, un chiffre d'affaires de 5,71 milliards de DA, alors que le nombre de clients a connu, jusqu'au 31 décembre 2018, une augmentation de plus de 191 000 clients. G. H.

Sétif

Le don du rein, seul salut des insuffisants rénaux

La généralisation du don du rein représente « la meilleure solution » pour libérer les insuffisants rénaux des souffrances liées à l'hémodialyse, a assuré lundi à Sétif le néphrologue, Smaïl Talbi. « L'acte de don doit être élargi au-delà du cercle familial des proches du malade », a notamment affirmé à l'APS, ce spécialiste au 2^{ème} jour de la manifestation « portes ouvertes » sur le CHU Saâdna Mohamed Abdennour.

Le Dr Talbi a appelé tous les acteurs concernés à multiplier les initiatives de sensibilisation à cet acte humanitaire, notamment lorsque le donneur est en état de mort clinique, estimant que les lois en vigueur et les avis religieux sont favorables en Algérie pour ce type de don d'organe qui, a-t-il noté, est bénéfique pour le receveur tout en permettant d'alléger les charges financières du secteur de la santé. Le service de néphrologie de ce CHU qui compte 15 appareils d'hémodialyse fait face à une forte pression accueillant depuis le début 2019 en moyenne 210 patients par mois, a relevé le même spécialiste en poste dans ce service. Le Dr Talbi a expliqué cette pression par la forte évolution démographique dans la région, la prévalence élevée de l'insuffisance rénale causée par le diabète et l'hypertension et la faiblesse du rôle des établissements sanitaires de proximité sous-équipés et sous-encadrés.

Selon le chargé de communication du CHU, Wahid Benzine, le travail est en cours pour aménager au sein du CHU un bloc des greffes rénales parallèlement aux travaux d'extension du service de néphrologie devant permettre d'augmenter le nombre des appareils d'hémodialyse.

Dalila A.

Un dossier a été déposé au niveau du ministère de l'Agriculture

De nouveaux périmètres pour la mise en valeur des terres

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi Ouzou a déposé auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un dossier destiné à la création de 10 nouveaux périmètres pour la mise en valeur des terres agricoles, a-t-on appris samedi auprès de cette instance.



Bouhhalou à Aghribs, destiné à de grands investissements dans les domaines de l'élevage bovin laitier et l'agroalimentaire, les dossiers des bénéficiaires ont été transmis à l'Office national des terres agricoles (Onta) pour l'établissement des actes de concession afin que ces derniers puissent lancer leurs investissements, a ajouté M. Kouraba.

Par ailleurs, et dans le cadre de la circulaire interministérielle 750 portant assainissement du foncier agricole par la récupération des terres non travaillées, il a été procédé à la création de quatre périmètres à Tadmaït, Ifigha, Tizi Gheniff et Tizi Ouzou, totalisant plus de 200 ha, a rappelé le même responsable.

Bilal L.

Ouargla Prévision de moisson de plus de 100 000 quintaux de blé

Une moisson de plus de 100 000 quintaux de blé est attendue cette année dans la wilaya de Ouargla, selon la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette moisson prévisionnelle porte sur quelque 78 015 quintaux de blé dur, 12 425 quintaux de blé tendre et 10 500 quintaux d'orge, a-t-on indiqué, signalant que les superficies emblavées dépassent les 3 000 ha, répartis entre les zones de Gassi Touil, (Hassi Messaoud), Sidi Khoui led, N'goussa, Ouargla et El Hedjira. La DSA a expliqué la hausse attendue cette année de la production céréalière par l'extension des surfaces dédiées à la céréaliculture, comparativement à la saison écoulée qui n'avaient pas excédé les 1 900 ha, en plus de l'entrée en phase d'exploitation de 220 ha dédiés à la filière au niveau de l'exploitation agricole Sarl-Atlas, fruit d'un partenariat privé algéro-turc.

Plus de 80 agriculteurs activent dans ce domaine culturel dans la wilaya de Ouargla, selon la DSA qui signale que 142 pivots sont recensés cette année pour l'irrigation des surfaces dédiées à la céréaliculture.

H. L.

Ces 10 projets de création de périmètres agricoles ont été proposés dans le cadre de la Circulaire interministérielle n 1839 portant accès au foncier agricole, relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession, a expliqué à l'APS, le chef de service foncier et investissement, Karim Kouraba.

Totalisant quelque 2 013,6 ha, les périmètres sont projetés dans trois communes, à savoir Mizrana, au niveau des lieudits Ighil Tizi

Bounoual (55 ha), Azrou Abizar (25 ha) et El hammam (15 ha), de la localité d'Aghribs aux lieudits Bouhhalou (20 ha), Ihmamouchène (16 ha) Sikh Oumalou (10 ha), Agouni Maâfa et Ighil Lakhmis qui totalise 64 ha. La troisième commune, est celle d'Idjeur qui a proposé la création d'un périmètre d'une superficie de 8,65 ha à Bourouh, a-t-on indiqué de même source.

Concernant les trois périmètres agricoles créés à Aghribs, Mizrana et Iflissen, dans le cadre de la Circulaire interministérielle 108

portant création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et visant, entre autres, l'élargissement de la base productive agricole à chaque fois que les conditions sont réunies, deux implantés à Mizrana et Iflissen et destiné aux jeunes exploitants, sont bloquées par des oppositions, a observé M. Kouraba.

Il s'agit du périmètre de Tabourt Tvanoust à Mizrana, d'une superficie de 27,88 ha, dont ont été attribués six agriculteurs. Ces derniers n'ont pas pu être installés et entamer leurs projets suite à une

opposition de l'APC qui a relevé un empiètement de deux lots de ce périmètre sur le projet de la zone d'activité de cette même commune.

Le deuxième périmètre, sis à Arvi dans la commune d'Iflissen, d'une superficie de 60 ha et attribué à huit concessionnaires, est bloqué par deux riverains qui veulent en bénéficier. «Des démarches sont entreprises par la DSA pour lever ces oppositions et débloquer ces périmètres», a indiqué le chef de service foncier et investissement.

Pour le périmètre agricole de

El Tarf

Ouverture du séminaire international sur les pâturages

Le 3^{ème} séminaire international sur «Les pâturages, les parcours et l'alimentation des animaux dans le bassin méditerranéen» sera ouvert aujourd'hui à l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf pour débattre des différents écosystèmes existants qui sont sources de fourniture de fourrages aux animaux, a indiqué, dimanche, le recteur Abdelmalek Bachkhaznadj.

Les participants, représentant plusieurs universités du pays et étrangères dont la Tunisie, le Maroc et la France, auront à débattre, durant deux jours, d'une série de problématiques et de thèmes d'actualité, se rapportant, entre autres, «aux pâturages en montagne et dans les plaines ainsi qu'aux méthodes d'évaluation

des parcours et alimentation des animaux et le changement climatique et écosystème avec des bilans», a ajouté le même responsable.

De son côté, le président de cette rencontre scientifique, Ghamri Abdelaziz Nadir, a affirmé que le séminaire «se propose d'ouvrir le débat sur les différents écosystèmes existants qui sont sources de fourniture de fourrages aux animaux, comme les prairies dans les zones humides, les terrains couverts de plantes, ou encore les parcours se trouvant dans les régions steppiques et les clairières dans l'écosystème forestier, ainsi que l'action anthropique qu'ils subissent depuis très longtemps». L'irrégularité et la violence des pluies, le stress hydriques irréversibles et des évaporations

élevées qui portent préjudices à la productivité dus à la sécheresse seront ainsi «largement débattus par les participants qui auront également, à évoquer les mesures à prendre sur le devenir de ces écosystèmes, sur leurs aménagements et sur leurs nouvelles visions d'exploitation», a-t-on relevé.

Cette 3^{ème} édition est organisée par le Laboratoire de recherche santé animale, production végétale, environnement et sécurité alimentaire relevant du département des sciences agronomiques dépendant de la Faculté des sciences de la nature et de la vie, de l'université Chadli Bendjedid.

K. M.

Tébessa

81 opérations d'exportation via le poste de Bouchebka

Plus de 81 opérations d'exportation de divers produits industriels et alimentaires ont été enregistrées au cours du premier trimestre de l'année 2019 via le poste frontalier de Bouchebka relevant territorialement de la commune de Houidjbet (Tébessa), a-t-on appris dimanche, auprès de la direction régionale des Douanes algé-

riennes.

«Plus de 10 tonnes de produits industriels et alimentaires algériens dont des appareils électroménagers, des boissons non alcoolisées, des jus de fruits, ainsi que d'importantes cargaisons d'oeufs, de fruits et de légumes et des plaques de gypse et des bouteilles de gaz butane ont été exportées à travers le poste frontalier de

Bouchebka, qui enregistre un mouvement commercial actif» a précisé à l'APS, le chargé de la communication de cette direction, Mourad Mermoun.

La valeur de ces opérations d'exportation vers la Tunisie et la Libye est estimée à plus de 685 millions de DA, a fait savoir la même source, assurant que «ce mouvement économique contri-

buerait à la relance des échanges commerciales».

De plus, près de 378 déclarations d'importation ont été enregistrées au cours de la même période par ce poste frontalier, concernant des effets vestimentaires, des produits de nettoyage et des affaires scolaires, ainsi que l'importation du carbonate de calcium, a ajouté le responsable.

M. Mermoun a indiqué que la valeur de ces opérations situées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019 via le poste frontalier de Bouchebka dépasse les 2 milliards de DA, soulignant que «les Douanes algériennes, avec ses différents services, oeuvrent à faciliter les procédures des échanges commerciaux depuis et vers l'Algérie.

L. M.

Blida

Des démarches en cours en vue de l'extension de l'arboriculture fruitière

La Chambre d'agriculture de Blida a engagé des démarches en coordination avec la Direction des services agricoles de la wilaya afin de procéder à l'extension des surfaces destinées à l'arboriculture fruitière, dont particulièrement l'agrumiculture, a-t-on appris lundi du président de la chambre d'agriculture Rachid Djebbar.

Des campagnes de sensibilisation ont été lancées en direction des céréaliculteurs de la région en vue de les convaincre, a-t-il dit, «du bien-fondé de la réalisation d'une conversion vers l'arboriculture fruitière», dont l'agrumiculture, «ce qui est en soi une tâche pas facile», a-t-il estimé.

Pour soutenir le bien-fondé de cette conversion, Rachid Djebbar a mis en avant la haute fertilité du sol de la plaine de la Mitidja, «mieux approprié», selon lui, à l'arboriculture fruitière. Le verger agrumicole de la wilaya est de près de 18.000 hectares, contre 7000 ha affectés à la céréaliculture. Une surface convertible, dans le futur, en arboriculture, a-t-il soutenu.

M. Djebbar qui s'est dit «optimiste» quant à la concrétisation de cet objectif, a cité pour preuve, la transformation, chaque année à



Blida, d'une surface céréalrière de 200 ha, en une surface arboricole. Ce qui a eu pour résultat la réduction de la superficie céréalrière de la wilaya à 7000 ha actuellement,

contre 13.000 ha en 2000.

«Nous avons ressenti une réelle volonté chez de nombreux agriculteurs de réaliser cette conversion, n'était-ce le problème de

manque d'eau d'irrigation, constituant pour eux une entrave à cet objectif», a-t-il ajouté, par ailleurs, expliquant par là leur orientation vers la culture céréalrière, réputée pour son faible besoin en eau.

A cela s'ajoute, a-t-il dit, le fait qu'une grande partie des forages d'eau exploités par les agriculteurs dans l'irrigation de leurs cultures «sont illégaux, à cause de difficultés liées à l'obtention de permis de forages dans cette wilaya où les nappes souterraines assurent plus de 80% des besoins de la population. D'où l'impératif de leur préservation, au moment où les eaux en provenance du barrage El Mustakbal d'Ain Defla suffisent à peine pour l'irrigation de la partie Ouest de la région», a relevé le même responsable.

La wilaya de Blida est leader national en production d'agrumes. La récolte de cette année a dépassé les quatre millions de quintaux d'agrumes (toutes variétés confondues), pour une superficie agrumicole estimée à 18.000 ha actuellement, contre 12.480 ha en 2000, dont une grande partie concentrée dans les localités d'Oued El Alleugue, Mouzaia, Chebli et Boufarik.

R. B.

Centre universitaire de Mila Des enseignants et travailleurs réclament l'amélioration des conditions de travail

Des dizaines d'enseignants et travailleurs du centre universitaire «Abdelhafid Boussouf» de Mila ont organisé un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya pour protester contre la gestion du centre et réclamer l'amélioration des conditions de travail.

Représentant les enseignants protestataires, Zoubir Bensakhri a indiqué que «les conditions pédagogiques rudimentaires font défaut dans cet établissement du supérieur qui manque aussi d'équipements et de structures».

Il a également relevé que les enseignants dénoncent aussi la gestion de l'administration actuelle du centre.

Cette protestation, a-t-il encore indiqué, s'inscrit dans le prolongement du mouvement de contestation entamé le 18 février passé pour exiger le règlement des problèmes liés à la distribution des logements de fonction, les primes et les promotions ayant donné lieu à l'envoi d'une commission ministérielle d'enquête peu avant les vacances universitaires.

De son côté, le secrétaire de la section syndicale du centre affiliée à l'UGTA, Hicham Bouteria, a estimé qu'il y a «abus administratif» en matière de «promotion des fonctionnaires et de répartition des postes outre la non attribution au personnel de logements de fonction».

Pour le chargé de communication du centre universitaire, Mahmoud Boulesbaa, «la porte du dialogue est ouverte aux enseignants pour constituer des commissions mixtes pour trouver des solutions aux problèmes posés selon un calendrier fixé».

Concernant les logements de fonction, il a affirmé que des quotas de logements réservés aux enseignants ont été distribués et restent 40 unités achevées et actuellement en voie d'être raccordées aux divers réseaux en prévision de leur distribution aux bénéficiaires dont les noms ont été choisis par une commission mixte composée d'enseignants et de l'administration.

«La tutelle n'a pas prévu de logements de fonction pour les autres catégories de fonctionnaires», a ajouté la même source.

«Les promotions se font conformément aux règlements en vigueur et en fonction des postes offerts», a-t-il souligné en précisant que l'administration n'a reçu aucun recours à ce sujet de la part des travailleurs.

K. M.

Souk Ahras

Lancement d'opérations d'entretien d'écoles

Des opérations d'entretien de 65 écoles primaires dans 16 communes de la wilaya de Souk Ahras seront «prochainement» lancées, a-t-on appris lundi au cours d'une réunion de wilaya d'étude des projets d'entretien des établissements scolaires et sanitaires.

Ces actions qui mobilisent 150 millions DA toucheront 65 écoles des communes de M'daourouch, Rakouba, Tifech, Bir Bouhouch, Safel El Ouidène, Zouabi,

Taoura, Oum Laadhaim, Oued Keberit, Merahena, Sidi Fredj, Ouilène, Ain Soltane, Ouled Moumène, Sedrata et Henanecha, a indiqué lors de la réunion le wali Farid Mohamedi.

Une autre enveloppe financière de 100 millions DA sera consacrée à l'entretien des quatre écoles «Pasteur», «Ibn Kheldoune», «Mouloud Feraoune» et «Mohamed-Tahar Douassida» du chef-lieu de wilaya dont la construction remonte à la

période coloniale.

Les procédures administratives de ces actions doivent être terminées «sans tarder» pour engager les travaux dès le début des vacances estivales, a insisté le wali. Au cours de la même réunion, des opérations d'entretien de 60 salles de soins réparties sur 26 communes de cette wilaya frontalière ont été également retenues pour 215 millions DA.

K. N.

Adrar

Introduction de cinq nouvelles spécialités de formation professionnelle

Cinq nouvelles spécialités ont été introduites à la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya d'Adrar pour répondre à la demande du marché de l'emploi, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du secteur.

Ces spécialités, introduites cette année, concernent le petit élevage, le rembourrage de sièges et l'ameublement, la cuisine (hôtellerie), l'installation de réseaux de télécommunications et la collecte et tri de déchets, a-t-on précisé. Ces formations, dans les modes résidentielle et d'appren-

tissage, introduites dans les Centres de la formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) du chef-lieu de wilaya d'Adrar et de la wilaya déléguée de Timimoun, sont sanctionnées par des diplômes de technicien supérieur pour les spécialités de petit élevage et cuisine, et de certificat d'aptitude professionnelle et de technicien pour les trois autres, ajoute la source. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a offerts 4.528 places pédagogiques, tous types de formation confondus, lors de la rentrée de février

dernier, soit 111 de plus que la même session de l'an dernier.

Il dispose dans la wilaya d'Adrar de 18 CFPA, trois (3) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 16 structures de formation en milieu rural, une (1) annexe du centre régional de formation à distance et trois (3) établissements de formation privés, encadrés par 483 formateurs et totalisant près de 5.000 places et 16 internats offrant 1.700 lits, selon les données du secteur.

T. A.

Programme AADL 2 à Mila

Des souscripteurs réclament leurs logements

Plusieurs dizaines de souscripteurs au programme AADL-2 dans les communes de Chelghoum Laid et Tadjanet se sont rassemblés lundi devant le siège de la wilaya de Mila pour réclamer l'accélération du processus de livraison de leurs logements déjà achevés, a-t-on constaté.

Le représentant des souscripteurs a indiqué à l'APS que ces derniers refusent «l'attitude dilatoire» des parties concernées par la livraison des logements achevés dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL2) dans

la commune de Chelghoum Laid (500 unités) et Tadjanet (400 unités).

«Les souscripteurs protestataires ont effectué le paiement de toutes les tranches devant être payées jusqu'ici et ont procédé au retrait de la décision de pré-affectation. Ils ont également pu constater de visu que les logements des deux sites en question ont été achevés depuis un bon moment», a-t-il expliqué.

Selon ce même interlocuteur, le directeur régional de l'AADL de Constantine leur avait assuré dimanche que l'opération de remise des clés était entre les mains des

autorités de la wilaya ce qui les a incité à organiser ce sit-in devant le siège de la wilaya. De son côté le directeur régional de l'AADL, Saber Ghodbane a rassuré les protestataires affirmant que la remise des clés de ce premier quota de 900 logements réalisés dans la wilaya de Mila devrait avoir lieu «incessamment». Il a ce propos révélé que «les logements sont prêts et qu'il ne reste plus à effectuer des petits travaux de VRD sur une trentaine de mètres et à procéder à l'installation des compteurs de gaz et d'électricité».

L. M.

Tentative de putsch contre Erdogan

Une nouvelle vague d'arrestations

Les autorités turques ont procédé hier, à l'arrestation de plusieurs dizaines de personnes et recherchaient des centaines d'autres soupçonnées d'avoir un rapport avec le prédicateur, Fethullah Gülen, accusé d'être derrière la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, a annoncé l'agence de presse étatique Anadolu.



« Les autorités ont émis des mandats d'arrêt à l'encontre de plus de 400 personnes dans le cadre de plusieurs enquêtes à travers la Turquie, parmi lesquelles, 127 avaient été arrêtées à la mi-journée, selon l'agence de presse étatique Anadolu ».

Les personnes arrêtées ou recherchées sont soupçonnées de faire partie du mouvement du prédicateur Gülen, qu'Ankara qualifie de « groupe terroriste ».

M. Gülen, un septuagénaire qui vit reclus aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années, rejette ces accusations. Parmi les personnes arrêtées ou sous le coup d'un mandat d'arrêt hier, figurent d'anciens policiers ou militaires et des personnes soupçonnées d'avoir utilisé une application de messagerie cryptée prise en compte par Ankara du mouvement guléniste.

Depuis le putsch manqué, les autorités traquent sans relâche ses partisans et ont lancé des purges d'une ampleur sans précé-

dent dans l'histoire moderne du pays. Quelque 55 000 personnes ont été arrêtées et plus de 140 000 limogées ou suspendues. Près de trois ans après le coup de force, les arrestations se poursuivent chaque semaine.

Le parti d'Erdogan veut un nouveau vote dans la municipalité d'Istanbul

Le Parti de la justice et du développement (AKP) du président turc, Recep Tayyip Erdogan, va demander la tenue de nouvelles élections municipales à Istanbul, où des résultats provisoires du scrutin du 31 mars le montrent perdant, a déclaré hier, un cadre du parti.

« Nous allons emprunter la voie du recours extraordinaire. Nous dirons que nous voulons que l'élection soit refaite à Istanbul », a déclaré Ali İhsan Yavuz, un vice-président de l'AKP, lors d'une conférence de presse à Ankara.

Quelques heures avant ces déclarations, le Haut-comité électoral (YSK) avait rejeté la demande déposée par l'AKP de recomptage de tous les votes d'Istanbul.

D'après l'agence de presse étatique Anadolu, citant le représentant de l'AKP auprès de l'YSK, Recep zel, l'institution a rejeté la demande de recomptage de toutes les voix dans 31 des 39 districts d'Istanbul, n'acceptant que le recomptage des votes de 51 urnes.

Un responsable de l'AKP a précisé, dans une déclaration, que des recomptages partiels ou totaux « ayant déjà été faits dans sept autres districts, ils n'étaient pas concernés par la demande du parti ».

Pour le dernier district, Büyükkçekmece, où l'AKP demande l'annulation de l'élection, la décision de l'YSK a été repoussée, selon M.zel.

« Tout le monde est lié par les décisions du YSK, mais nous avons le droit de les critiquer. Recompter les votes de 51 urnes n'a aucun sens », a insisté

M.Yavuz, soulignant que l'avance du candidat de l'opposition, Ekrem İmamoğlu, était passée de 25 000 à 14 000 voix après les recomptages partiels.

Selon les résultats provisoires, M. Erdogan a remporté les élections à l'échelle nationale, mais essuyé un revers à Istanbul et Ankara, remportés par l'opposition. L'AKP a déposé des recours tout au long de la semaine dernière, notamment pour faire réexaminer les bulletins comptés comme invalides.

Accentuant la pression sur les autorités électorales, M. Erdogan a affirmé lundi que le scrutin avait été entaché par des « irrégularités » massives et commises de façon « organisée » à Istanbul. Selon l'agence de presse DHA, une enquête a été lancée hier matin à Büyükkçekmece après des accusations selon lesquelles plus de 11 000 personnes s'étaient enrégistrées dans le district juste avant les élections sans y habiter réellement.

F.C

Comme une mesure de réciprocité L'Iran déclare les Etats-Unis «Etat parrain du terrorisme»

L'Iran déclare qu'il considère le régime des Etats-Unis comme un « Etat parrain du terrorisme » et les forces américaines déployées au Moyen-Orient comme des « groupes terroristes », a annoncé l'agence officielle iranienne Irna. L'agence cite un communiqué officiel du Conseil suprême de la sécurité nationale iranien, indiquant avoir présenté cette décision comme une « mesure de réciprocité » contre « la décision illégale et insensée » annoncée auparavant par Washington de placer les Gardiens de la Révolution iraniens sur la liste américaine des « organisations terroristes étrangères ».

L'Iran figure déjà depuis 1984 sur la liste américaine très restreinte des « Etats soutenant le terrorisme », avec la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie.

A.G

Pour inciter les rebelles à appliquer l'accord de Stockholm

L'envoyé spécial de l'ONU arrive dans la capitale yéménite

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, est arrivé lundi dans la capitale yéménite afin d'inciter les rebelles houthis à appliquer l'accord de Stockholm. Les rebelles n'ont cependant pas laissé les journalistes rencontrer l'envoyé de l'ONU à son arrivée à l'aéroport de Sanaa.

L'accord de paix conclu en décembre dernier entre les parties en conflit au Yémen se trouve actuellement dans une impasse, les rebelles refusant d'appliquer l'accord et de se retirer de la ville portuaire de Hodeïda.

Hodeïda est le seul point d'entrée de la majeure partie des importations commerciales et de l'aide humanitaire au Yémen.

Depuis quelques temps, M. Griffiths ne cesse de faire la navette entre les rebelles houthis et le gouvernement yéménite en exil à Riyadh, la capitale saoudienne, dans l'espoir de mettre fin à une guerre civile qui dure depuis plus de quatre ans.

Le conflit a éclaté à la fin 2014, lorsque les rebelles se sont emparés de la plus grande partie du nord du Yémen.

APS

Afghanistan

Attaque à la voiture piégée contre un convoi militaire

Un véhicule piégé a explosé au passage d'un convoi militaire à l'extérieur de la principale base américaine d'Afghanistan, à Bagram, ont indiqué les autorités locales lundi. Selon le gouverneur du district de Bagram, Abdul Shakoor Qudusi, un attentat-suicide à la voiture piégée a ciblé « un véhicule blindé transportant des forces étrangères » à proximité d'une porte de la base. « La zone est fermée par les forces étrangères. Nous n'avons aucune information sur d'éventuelles pertes humaines », a déclaré M. Qudusi. D'après Salim Noori, un porte-parole de la police de la province de Parwan, où se situe Bagram, l'explosion s'est produite à 17h40 locale (13h10 GMT). Elle « visait un convoi de troupes de la coalition », a-t-il affirmé, ce qu'a confirmé un responsable du service de communication du gouverneur de Parwan. Plus tôt, les taliban ont revendiqué sur le compte Twitter de leur porte-parole Zabihullah Mujahid qu'un « convoi américain avait été pris pour cible par une voiture piégée à la porte n°3 de la base aérienne de Bagram ».

La base aérienne de Bagram est située à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale Kaboul.

Agence

Palestine

40 détenus palestiniens entament une grève de la faim dans les geôles israéliennes

Des dizaines de Palestiniens détenus en Israël ont entamé une grève de la faim lundi afin de protester contre leurs conditions de détention, a indiqué le Club des prisonniers palestiniens.

Dans un communiqué, l'ONG de défense des droits des détenus a précisé que la grève de la faim de ces 40 prisonniers avait été décidée « après l'échec des négociations avec l'administration de l'occupation (israélienne) »

qui gère les prisonniers et leur rejet des revendications ».

Les prisonniers avaient entamé des négociations concernant leurs conditions de détention, notamment l'installation de brouilleurs de signaux pour téléphones portables dans certaines prisons. La dernière grande grève de la faim de détenus palestiniens dans des prisons israéliennes a eu lieu en avril 2017. Quelque 800 prisonniers avaient refusé de s'alimenter après

l'appel lancé par Marwan Barghouti, surnommé « le Mandela palestinien » par ses partisans et condamné à la perpétuité par Israël pour son rôle dans la seconde Intifada. Le mouvement de grève avait duré 41 jours. Selon le Club des prisonniers palestiniens, quelque 5 700 Palestiniens sont actuellement détenus en Israël, dont 46 femmes et 250 enfants de moins de 16 ans.

A.D



Soudan

Tirs de gaz lacrymogènes sur la foule toujours rassemblée

La sécurité soudanaise a tiré mardi des gaz lacrymogènes sur les milliers de manifestants antigouvernementaux toujours rassemblés près du QG de l'armée, qui a toutefois tiré en l'air pour repousser ces forces de l'ordre, ont rapporté des témoins.



Depuis samedi, des milliers de Soudanais, bravant l'interdiction de manifester, sont rassemblés devant le quartier général de l'armée, dans la capitale à Khartoum.

Lundi, la foule a exhorté l'institution militaire, qui n'est pas directement intervenue depuis le début de la contestation il y a près de quatre mois, à soutenir leur mouvement de contestation et à discuter avec eux d'un "gouvernement de transition" pour remplacer le président Omar el-Béchir.

A cette heure, les intentions exactes de l'armée restent inconnues.

Tôt mardi, les forces de sécurité du puissant Service national de renseignement et de sécurité (NISS) et la police anti-émeutes --qui mènent la répression depuis le début du mouvement en décembre-- ont elles tiré des gaz lacrymogènes pour tenter de disperser les manifestants, ont rapporté des témoins et un manifestant.

"Il y a des tirs intenses de gaz lacrymogènes après quoi l'armée a ouvert les portes

du complexe pour laisser entrer les manifestants", a ajouté un des témoins.

"Quelques minutes plus tard, un groupe de soldats a tiré en l'air pour repousser les forces de sécurité qui faisaient usage de gaz lacrymogènes", a-t-il ajouté.

Un autre témoin a confirmé les faits alors qu'un journaliste de l'AFP a lui-même entendu les coups de feu, qui ont duré 3 à 4 minutes.

Lundi, au troisième jour de leur rassemblement, les protestataires ont exhorté l'armée à soutenir leur mouvement de contestation et à discuter directement avec eux d'un "gouvernement de transition" pour remplacer le président Omar el-Béchir.

Devant les manifestants, l'opposant Omar el-Digeir, chef du Parti du Congrès soudanais, a appelé l'armée à "engager un dialogue direct" avec l'Alliance pour le changement et la liberté, une union de partis d'opposition et de professionnels soudanais, "afin de faciliter un processus pacifique débouchant sur la formation d'un gouvernement de

transition".

"Quand l'armée est là, nous n'avons pas peur", ont scandé les manifestants, faisant le V de la victoire, tandis que les forces de sécurité tentaient en vain de les disperser avec des gaz lacrymogènes.

"Les forces armées soudanaises comprennent les motifs des manifestations et ne sont pas contre les demandes et les aspirations des citoyens, mais elles ne laisseront pas le pays sombrer dans le chaos", a répondu ultérieurement le ministre de la Défense, le général Awad Ahmed Benawf.

"L'histoire ne le pardonnera pas si les forces armées laissent le pays perdre sa sécurité", a-t-il dit lors d'une réunion de hauts gradés, selon l'agence officielle Suna.

Dans un communiqué, le général Kamal Abdelmarouf, chef d'état-major de l'armée soudanaise, a précisé que celle-ci "continuait d'obéir à sa responsabilité de protéger les citoyens".

"Gouvernement de transition"

Depuis le début du mouvement en décembre, l'armée n'a pas participé à la répression des manifestations, menée par le NISS et par les forces de police anti-émeute.

Un conseil a été formé par les organisateurs de la contestation pour lancer des négociations avec les forces de sécurité et la communauté internationale, dans le but de transférer le pouvoir à un "gouvernement de transition, fidèle aux vœux de la révolution", a déclaré M. Digeir.

"Nous réitérons la demande du peuple de démission immédiate du chef du régime et de son gouvernement", a-t-il dit.

Au moins 38 manifestants ont été tués depuis le début de la contestation, dont sept samedi, selon les autorités. Quinze personnes et 42 membres des forces de sécurité ont également été blessés samedi, selon M. Juma.

L'armée avait déployé lundi des troupes autour de son QG et installé des barricades dans plusieurs rues à proximité, d'après des témoins.

L'Alliance pour le changement et la liberté a appelé l'armée à protéger les manifestants du NISS et de la police.

"Nous souhaitons que vous, jeunes officiers et soldats, vous engagiez à remplir le rôle d'une armée nationale, qui est de protéger le peuple", a-t-elle dit.

Couperes d'électricité

Déclenchées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, les manifestations se sont rapidement transformées en contestation contre M. Béchir, à la tête du pays depuis un coup d'Etat en 1989.

Le Soudan, amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, est confronté à une inflation de près de 70% par an et fait face à un grave déficit en devises étrangères.

Les manifestations de ces derniers jours ont coïncidé avec des coupures d'électricité dans tout le pays, que le ministère de l'Electricité attribue à un problème technique.

Depuis le début des contestations, M. Béchir a refusé de démissionner. Après avoir tenté de réprimer la contestation par la force, il a instauré le 22 février l'état d'urgence dans tout le pays.

La mobilisation avait alors nettement baissé, jusqu'à la journée de samedi, date marquant l'anniversaire de la révolte du 6 avril 1985 qui avait permis de renverser le régime du président Jaafar al-Nimeiri.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté lundi le gouvernement Béchir à "créer un environnement propice à une solution à la situation actuelle et à la promotion d'un dialogue inclusif".

AFP

Afrique du sud

Validation des demandes d'extradition d'un ex-ministre mozambicain

La justice sud-africaine a donné lundi son feu vert à l'extradition de l'ancien ministre mozambicain des Finances Manuel Chang vers les Etats-Unis ou le Mozambique, où il est poursuivi dans le cadre d'un vaste scandale de corruption qui défraie la chronique.

Dans deux arrêts successifs lus devant le tribunal de Kempton Park, près de Johannesburg, le juge William JJ Schutte a estimé que "toutes les conditions sont remplies" pour que M. Chang soit renvoyé et jugé dans l'un ou l'autre pays. Le magistrat a ordonné le maintien en détention de l'accusé

jusqu'à ce que les autorités sud-africaines rendent leur décision finale.

"Vous resterez détenu à la prison de Modderbee en attendant la décision du ministre de la Justice sur votre extradition", a déclaré le juge Schutte, "et vous avez quinze jours pour faire appel des décisions rendues aujourd'hui". L'ex-ministre, 63 ans, a été arrêté à l'aéroport international de Johannesburg en décembre dernier sur requête de la justice américaine pour son implication présumée dans une affaire de prêts frauduleux de 2 milliards de dollars (1,76 milliard d'euros).

Manuel Chang est accusé d'avoir perçu plusieurs millions de dollars de pots-de-vin en marge de cette affaire.

Son pays d'origine et les Etats-Unis se disputent depuis le droit de le juger pour les mêmes faits.

La ministre sud-africaine des Affaires étrangères Lindiwe Sisulu a publiquement fait savoir sa préférence pour le Mozambique. "Nous autoriserons le Mozambique à avoir son ancien ministre (...) nous estimons que c'est la chose la plus simple à faire pour tous", a-t-elle récemment indiqué à un média local.

Mais les Etats-Unis ont eux

aussi fait savoir qu'ils comptaient bien récupérer l'ancien ministre.

"Les Etats-Unis attendent de l'Afrique du Sud qu'elle extrade M. Chang", a déclaré le mois dernier le sous-secrétaire d'Etat américain Tibor Nagy à la presse. "Nous avons signé un traité d'extradition avec l'Afrique du Sud, nous comptons bien sur (cette extradition)", a-t-il insisté.

M. Chang est soupçonné d'avoir autorisé, sans en avertir le Parlement de son pays et les bailleurs de fonds internationaux, pour 2 milliards de dollars d'emprunts à des entreprises publiques de son pays. Un audit indépendant

a révélé qu'un quart de ses sommes avaient été détournées.

Ce scandale dit de la "dette cachée" a plongé le Mozambique dans une grave crise financière. Il embarrasse son actuel président Filipe Nyusi, ministre de la Défense à l'époque des faits et candidat à un nouveau mandat à la tête du pays lors des élections d'octobre.

La justice mozambicaine a arrêté récemment plusieurs suspects liés à ce scandale, dont le fils de l'ex-président Armando Guebuza et des agents des services de renseignement.

R. A.

Tunisie

5,37 millions inscrits pour l'instant au registre électoral

Quelque 5,37 millions de Tunisiens se sont inscrits pour l'instant au registre électoral, dont 2,810 millions de femmes, a annoncé lundi le président de l'Instance supérieure indépendante pour les Elections (ISIE), Nabil Baffoun.

Le nombre total d'électeurs "potentiels et non enregistrés" est estimé selon les dernières statistiques à 3,489 millions contre 3,2 millions électeurs auparavant, a fait savoir le chef de l'instance électorale tunisienne lors d'un point de presse tenu à l'issue d'une rencontre avec la société civile.

Selon M. Baffoun, l'instance électorale "a

euve à cibler" des catégories d'électeurs "potentiels" non-inscrits à l'image des élèves et étudiants (âgés de plus de 18 ans), les chômeurs, les femmes au foyer, les femmes travaillant dans le secteur agricole ainsi que les retraités, et les personnes âgées.

L'instance électorale avait "mis en place sept (7) programmes d'action dans le cadre d'une stratégie d'enregistrement d'électeurs potentiels, se poursuivant jusqu'au 22 mai pour les élections législatives et au 4 juillet pour l'élection présidentielle", a-t-il ajouté.

Quelque 3.000 agents seront mobilisés pour l'opération d'inscription, en plus de 350

coordinateurs régionaux (...), a ajouté le président de l'ISIE.

Pour ce qui est de l'inscription des Tunisiens établis à l'étranger, le processus aura lieu à travers 64 bureaux permanents à travers le monde et via une application électronique devant être lancée à partir du 10 avril (sur le site officiel de l'ISIE).

"L'instance électorale a fourni toutes les garanties possibles pour faciliter l'inscription des électeurs, qui sera lancée le 10 avril sur le territoire de la République et dans le monde, sachant qu'on compte actuellement 64 missions diplomatiques à l'étranger

devant accueillir les membres de notre communauté souhaitant s'inscrire outre une application d'information à distance pour les Tunisiens à l'étranger", avait annoncé vendredi M. Baffoun, en marge d'un symposium annuel à Tunis sur les instances publiques indépendantes.

Le premier tour de la présidentielle aura lieu le 17 novembre prochain en Tunisie, et les 15, 16 et 17 novembre à l'étranger. Les législatives auront lieu le 6 octobre à l'échelle du pays, et les 4, 5 et 6 octobre pour les Tunisiens établis à l'étranger.

H. B.

Immigration

Trump frustré par les démocrates, les juges et Mexico

Donald Trump se pose en champion de la lutte contre l'immigration illégale, mais les démocrates, les juges et le Mexique contrecarrent ses projets et les arrivées à la frontière, loin d'être jugulées, ne cessent d'augmenter.

De plus en plus frustré, le président américain a annoncé dimanche, le départ de sa ministre de la Sécurité intérieure, Kirstjen Nielsen. L'intérim doit être assuré par Kevin McAleenan, jusque-là chef du service américain des douanes et de protection des frontières (CPB).

L'administration reste toutefois confrontée aux obstacles qui, depuis plus de deux ans, empêchent Donald Trump d'agir à sa guise en matière migratoire.

Les chiffres s'entêtent

Quand Donald Trump est arrivé à la tête des Etats-Unis, les arrestations aux frontières étaient de l'ordre de 20 000 par mois. Depuis, elles ont connu une hausse constante. Selon des données provisoires, 100 000 clandestins ont été interpellés en mars, un plus haut depuis 2014.

Des familles du Honduras, du Salvador et du Guatemala, fuyant la violence et la misère, forment le gros des troupes. Elles voyagent en groupe, traversent le Mexique, la frontière américaine, puis se rendent aux gardes-frontières. Elles déposent alors une demande d'asile et sont relâchées sur le sol américain le temps de l'examen de leur dossier.

Présidentielle américaine Eric Swalwell candidat à l'investiture démocrate

■ Le parlementaire démocrate, Eric Swalwell, un détracteur virulent du président républicain Donald Trump, a annoncé lundi, qu'il était candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2020.

M. Swalwell, 38 ans, représentant de Californie à la Chambre des représentants à Washington, a annoncé sa candidature pendant l'émission *The Late Night Show* de la chaîne de télévision CBS, qui devait être diffusée lundi en fin de soirée.

Il est le 18e membre du Parti démocrate à se lancer dans la course à la présidence pour tenter de battre Donald Trump, qui briguera un second mandat en 2020.

«J'ai déjà fait beaucoup, mais je peux faire davantage», a assuré M. Swalwell, qui siège dans deux commissions de la Chambre des représentants, celle du renseignement et celle des affaires judiciaires.

«Je suis au Congrès depuis six ans. J'ai défendu notre pays depuis la commission du renseignement alors que la démocratie était en difficulté», a-t-il affirmé.

M. Swalwell a déclaré vouloir oeuvrer en particulier à une réforme de la réglementation sur la détention d'armes à feu. «Je vois que Washington ne fait rien à ce sujet», a-t-il dit.

«Je suis prêt à résoudre ces problèmes. Je suis candidat à la présidence des Etats-Unis», a-t-il déclaré.

Avant lui, 17 démocrates se sont déjà portés candidats à l'investiture de leur parti pour la présidentielle de 2020, dont les sénateurs Kamala Harris, Cory Booker et Elizabeth Warren, l'ancien parlementaire du Texas, Beto O'Rourke et Peter Buttigieg, maire de la ville de South Bend, dans l'Indiana.

AFP



sier. Selon l'administration américaine, beaucoup disparaissent alors dans la nature. Donald Trump tempête régulièrement contre ce système qu'il résume par la formule «catch and release» (attrape et libère).

Le mur démocrate

Pour juguler ces flux, le magnat républicain a d'abord promis d'ériger un mur le long des 3 200 km de frontière avec le Mexique. Deux ans plus tard, il n'a érigé que 200 km de nouvelles barrières.

Fin 2018, il s'est heurté au refus des parlementaires démocrates de financer une portion de 377 km supplémentaires. Après plus d'un mois de blocage des administrations fédérales, Donald Trump s'est résolu à proclamer une «urgence nationale» pour puiser directement dans le budget du Pentagone.

- La réforme impossible de l'asile -

Au quotidien, quelque 300 juges spécialisés sont censés évaluer les demandes d'asile, un chiffre insuffisant pour faire face aux flux actuels et les tribunaux sont totalement engorgés. «On devrait se débarrasser de tout le système d'asile, parce qu'il ne fonctionne pas, et franchement, on devrait se débarrasser des juges», a encore tonné le président, la semaine dernière.

Australie

Un parti d'extrême droite prend le nom de "Gilets jaunes"

■ Un très petit parti australien d'extrême droite hostile à l'immigration a officiellement adopté le nom de «Gilets jaunes Australie», dans l'espoir de capitaliser sur la popularité du mouvement contestataire français lors des élections nationales prévues le mois prochain sur l'île-continent.

Ce parti, qui s'appelait jusqu'alors Australian Liberty Alliance (Alliance pour la liberté australienne), a précisé que la commission électorale avait approuvé son changement de nom juste à temps pour lui permettre de faire campagne sous sa nouvelle appellation.

La présidente du parti, Debbie Robinson, a expliqué le choix du nom «Yellow Vest Australia» par le fait que les «gilets jaunes», en France, représentent selon elle «les électeurs mécontents qui se

préoccupent du mondialisme, de l'immigration et du coût de la vie».

«Nous voulons sortir ce mouvement de la rue et le porter au Parlement. Nous serions le premier pays au monde à le faire», a-t-elle poursuivi dans une vidéo postée sur le site Internet du parti.

Elle a ajouté que ce nouveau nom mettrait fin à la confusion que certains électeurs font entre sa formation - qui n'a jamais envoyé de candidat au Parlement - et le Parti libéral actuellement à la tête de la coalition conservatrice au pouvoir.

Basée à Melbourne, l'Alliance pour la liberté australienne a été fondée en 2015 et avait recueilli moins de 0,2% des suffrages lors des dernières élections fédérales organisées en 2016. Elle a cependant progressé aux élections locales organisées depuis.

préoccupent du mondialisme, de l'immigration et du coût de la vie».

«Nous voulons sortir ce mouvement de la rue et le porter au Parlement. Nous serions le premier pays au monde à le faire», a-t-elle poursuivi dans une vidéo postée sur le site Internet du parti.

AFP

- Levée de boucliers dans l'opinion -

Au printemps 2018, Donald Trump a souhaité que toutes les personnes franchissant illégalement la frontière soient placées en rétention, ce qui a entraîné la séparation de nombreuses familles. Le transfert de plus de 2 300 mineurs en centres d'hébergement, et les images d'enfants en pleurs, ont provoqué un tollé jusque dans les rangs républicains et Donald Trump a dû faire marche arrière.

Les ambiguïtés mexicaines

A la fin de l'année 2018, Washington a annoncé avoir passé un accord avec Mexico pour renvoyer les demandeurs d'asile chez son voisin pendant l'examen de leur dossier. Mexico a dénoncé une «mesure unilatérale». Depuis, seuls 240 migrants ont été renvoyés vers le Mexique, un chiffre dérisoire par rapport au total des arrivées à la frontière. Donald Trump a également exhorté son voisin à arrêter les «caravanes» de migrants sur son sol, menaçant à multiples reprises de fermer la frontière entre les deux pays. Vendredi, il a assuré que le Mexique jouait le jeu et levé sa menace. Est-ce pour garder la face ou a-t-il entendu les mises en garde sur l'impact d'une telle mesure pour l'économie américaine ?

AFP



Assange, de reclus à probable expulsé de l'ambassade d'Equateur à Londres

L'asile accordé par l'Equateur à Julian Assange est en question. Depuis que WikiLeaks a alerté de l'imminente expulsion de son fondateur de l'ambassade équatorienne à Londres, Quito a admis que son cas était en révision.

Reclus dans l'ambassade depuis plus de six ans, Julian Assange risque une révocation de sa mesure de protection, l'Equateur reconnaissant qu'il y a deux options : «maintenir l'asile ou réviser la situation», selon le chef de sa diplomatie, José Valencia.

Comment le fondateur du site Internet WikiLeaks s'est-il converti en un réfugié gênant ? Voilà des éléments de réponse :

Pourquoi Julian Assange bénéficie-t-il de l'asile ?

Le fondateur de WikiLeaks s'est réfugié à l'ambassade d'Equateur en Grande-Bretagne à la mi-2012 en demandant protection. Au bout de deux mois, il s'est vu accorder l'asile diplomatique en août par le président d'alors, Rafael Correa (2007-2017).

A l'époque, Julian Assange était sous le coup d'un mandat d'arrêt et d'une demande d'extradition vers la Suède pour viol présumé, un dossier classé depuis.

L'expert en informatique dénonce un plan des Etats-Unis visant à le juger et à le faire condamner à mort pour la publication de milliers de documents secrets sur le site WikiLeaks. Argument jugé recevable par Quito.

Mais Londres se refuse à lui accorder un sauf-conduit, qui lui permettrait de quitter l'ambassade, et maintient un mandat d'arrêt pour violation des conditions de sa liberté conditionnelle dans l'affaire suédoise.

Pourquoi est-il devenu gênant pour l'Equateur ?

Depuis l'arrivée au pouvoir de Lenin Moreno, en mai 2017, le traitement accordé à Julian Assange a changé. L'actuel président a revu quasiment toutes les politiques de son prédécesseur Rafael Correa, dont son

positionnement critique envers les Etats-Unis, et a accusé le fondateur de WikiLeaks de s'immiscer dans les affaires internes de l'Equateur.

Julian Assange, 47 ans, s'est vu aussi reprocher d'avoir tenté d'influer sur les élections américaines de 2016 et sur le processus indépendantiste catalan en 2017.

Le président Moreno, qui l'a qualifié de «caillou dans le soulier» de la diplomatie équatorienne, a coupé temporairement ses télécommunications en 2018. Rafael Correa avait aussi restreint un temps son accès à l'Internet, fâché des interférences de l'Australien.

Mais ce qui pourrait lui coûter l'asile, ce sont les soupçons du gouvernement équatorien que WikiLeaks ait piraté les communications de l'actuel chef de l'Etat et de sa famille pour diffuser des photos, des vidéos et des conversations privées, autant de munitions pour ses opposants.

Julian Assange a voulu se maintenir comme un «acteur d'opinion mondial», sans respecter le «code minimal qu'un bénéficiaire d'asile doit avoir: ne pas donner son avis ou s'impliquer dans un processus politique», a déclaré à l'AFP, Katalina Barreiro, de l'Institut des hautes études nationales à Quito.

Quel est le statut légal d'Assange ?

Le fondateur de WikiLeaks ne bénéficie pas seulement de l'asile. En 2017, il a été naturalisé Equatorien et le gouvernement de Lenin Moreno l'avait même nommé conseiller auprès de son ambassade à Moscou afin qu'il puisse quitter le Royaume-Uni sous couvert de l'immunité diplomatique.

Mais Londres n'a pas reconnu cette nomination, que Quito a fini par annuler.

A présent, l'Equateur peut, de manière discrétionnaire, «révoquer

l'asile comme il le lui a octroyé», a précisé à l'AFP, l'expert en droit constitutionnel, Rafael Oyarte.

En octobre dernier, Quito a imposé à Julian Assange un protocole de comportement qui régule ses visites, ses communications et même son hygiène au sein de l'ambassade.

Son non-respect peut se solder par l'«achèvement de l'asile», selon ce document signé par les deux parties.

Quito peut aussi lui retirer la nationalité équatorienne ou Julian Assange y renoncer.

Mais l'Etat a en théorie l'obligation de le protéger contre les éventuelles prétentions d'autres pays de le condamner à la réclusion à perpétuité ou à mort, peines non reconnues par la législation équatorienne.

Que peut-il se passer si l'asile lui est retiré ?

Julian Assange devra alors quitter l'ambassade, y compris s'il reste citoyen équatorien, à moins qu'il démontre avoir besoin de protection et que le pays donne suite.

Selon l'avocat de droit international, Mauricio Gandara, et ex-ambassadeur équatorien à Londres, Quito, pourrait lui accorder un délai afin qu'il sorte volontairement.

S'il lui est donné 24 h et qu'«au bout des 24 h, il n'est pas sorti, l'ambassade demande à la police d'entrer et de l'emmener», a-t-il ajouté.

Une fois dehors, Julian Assange sera arrêté selon le mandat qui court encore à son encontre.

La peine «ne dépasserait pas six mois», estime le procureur général équatorien, Iñigo Salvador, soulignant que le Royaume-Uni a garanti qu'«il ne serait ni expulsé, ni extradé vers aucun autre pays».

"Parapluies" de Hong Kong des figures de la démocratie reconnues coupables

■ Des figures du mouvement pro-démocratie de Hong Kong risquent la prison après avoir été reconnues coupables hier, de «troubles à l'ordre public» pour leur rôle dans des manifestations monstres qui avaient paralysé l'ex-colonie britannique et courroucé Pékin.

Le procès de ces militants a été dénoncé par les défenseurs des droits de l'homme, qui s'inquiètent des restrictions de libertés dans la mégapole revenue en 1997 dans le giron de la Chine, et confrontée à l'emprise de plus en plus affirmée de cette dernière.

Trois vétérans du mouvement et six coprévenus ont été reconnus coupables d'au moins un chef d'inculpation à l'issue de ce procès qui a vu l'accusation se servir d'un système de droit rarement utilisé et hérité de l'ère coloniale.

Ils sont punis pour leur participation à la «révolte des parapluies» de l'automne 2014 qui avait réclamé, en vain à Pékin, des réformes politiques.

Chan Kin-man, 60 ans, professeur de sociologie, Benny Tai, 54 ans, professeur de droit, et Chu Yiu-ming, 75 ans, pasteur baptiste, fondateurs en 2013 du mouvement «Occupy Central», sont les plus connus.

Ils ont été reconnus coupables de conspiration en vue de commettre un trouble à l'ordre public. MM. Tai et Chan l'ont été également pour incitation à commettre un trouble à l'ordre public. Ils ont en revanche été relaxés du chef «d'incitation à inciter» à de tels troubles.

Chaque prévenu encourt jusqu'à sept ans de prison aux termes de la «Common law», l'ancien système britannique fondé sur la jurisprudence. Si l'accusation avait choisi de les poursuivre en vertu du code pénal classique découlant de lois écrites, ils risquaient trois mois.

On ignorait dans l'immédiat quand les sentences seraient prononcées.

Le but «d'Occupy» était de bloquer le quartier d'affaires de Hong Kong si un suffrage universel libre n'était pas instauré pour élire le président du gouvernement local, lequel est désigné par un comité pro-Pékin.

«Persévérer» dans le combat

Mais les anciens furent débordés par la jeunesse et le mouvement étudiant, la situation explosant en 2014, quand les policiers tirèrent du gaz lacrymogène sur les protestataires, qui se protégèrent avec des parapluies.

La révolte avait paralysé des quartiers entiers de l'une des capitales mondiales de la finance pendant plus de deux mois.

Depuis, plusieurs militants ont été poursuivis par le ministère de la Justice, certains purgeant des peines de prison. Certains ont également été interdits de se présenter à une élection, d'autres disqualifiés au Parlement.

Le juge Johnny Chan a estimé que les manifestations étaient exclues du champ d'application des lois hongkongaises sur la liberté d'expression.

«Le caractère déraisonnable des nuisances était tel que le droit important et protégé de manifester doit céder le pas», a-t-il dit. «Ces actes ne sont pas garantis par la loi».

Les trois vétérans, qui n'avaient été inculpés que deux ans après le mouvement, ont fait montre de détermination en arrivant au tribunal de Kowloon West.

«Peu importe ce qu'il se passe aujourd'hui, je suis sûr que beaucoup de gens vont se rassembler et continuer à lutter pour la démocratie à Hong Kong. Nous allons persévérer, nous n'allons pas jeter l'éponge», a déclaré M. Tai.

«Je crois toujours au pouvoir de l'amour et de la paix. Je n'ai aucun regret pour ce que j'ai fait», a ajouté Chan Kin-man.

Pour les défenseurs des droits humains, Amnesty International et Human Rights Watch, en tête, c'est un procès politique. L'utilisation de chefs mal définis sur les troubles à l'ordre publics menace la liberté d'expression, préviennent-ils.

«Etouffer le débat»

Il existe «un réel danger de voir de plus en plus de gens être poursuivis pour militantisme pacifique. Les autorités semblent déterminées à tenter d'étouffer tout débat sur les sujets sensibles à Hong Kong, surtout ceux ayant trait à la démocratie et à l'autonomie», dit Man-kei Tam, directeur d'Amnesty Hong Kong.

Le juge Chan a démenti que sa décision aurait des répercussions sur le droit à manifester. «On ne peut raisonnablement dire qu'un chef de conspiration en vue de commettre un trouble à l'ordre public aurait un effet glaçant sur la société».

En vertu du principe «Un pays, deux systèmes» qui a présidé à sa rétrocession, Hong Kong jouit sur le papier de droits inconnus dans le reste de la Chine, dont la liberté d'expression. Mais nombreux sont ceux qui perçoivent une emprise de plus en plus marquée du gouvernement chinois central sur les affaires hongkongaises, et un recul des libertés. Au procès à l'automne, l'accusation avait argué que les manifestations de masse avaient «causé du tort aux habitants» touchés par le blocage des voies de circulation.

Etats-Unis

Donald Trump remplace le patron du prestigieux Secret Service

Le patron du Secret Service, la prestigieuse police d'élite chargée de la protection du président des Etats-Unis, va quitter prochainement son poste, a annoncé lundi la Maison Blanche sans donner les raisons de ce départ inattendu.

« **L**e directeur du Secret Service, Randolph Alles (...) partira prochainement et le président Trump a choisi James Murray, qui a fait sa carrière au sein de l'USSS, pour le remplacer à partir de mai », a indiqué Sarah Sanders, porte-parole de l'exécutif américain.

Cette annonce intervient au lendemain de celle du départ de la ministre de la Sécurité intérieure Kirstjen Nielsen. Fort de plus de 6.500 hommes et femmes, le Secret Service est rattaché à ce ministère.

Elle intervient aussi dix jours après l'interpellation d'une Chinoise qui s'était introduite, en possession de plusieurs téléphones et d'un « logiciel malveillant », dans le club de Mar-a-Lago en Floride où le président Donald Trump passait le week-end.

Interrogé mercredi sur cet incident, M.Trump n'avait émis aucune critique sur le Secret Service. « Ils ont fait un travail fantastique depuis le premier jour. Je suis très content d'eux », avait-il affirmé.

Dans un message à ses équipes, M. Alles



a assuré avoir été informé il y a deux semaines, donc avant l'arrestation de Floride, de changements à venir au sein du ministère de la Sécurité intérieure. Il est cependant resté évasif sur les raisons de son départ. M. Alles « a fait un très bon travail au cours des deux dernières années écoulées et le président le remercie pour ses plus de 40 années au ser-

vice de notre pays », a ajouté Sarah Sanders dans un bref communiqué.

De son côté, Chuck Schumer, le chef de la minorité démocrate au Sénat, a estimé que le directeur sortant du Secret Service devrait témoigner devant le Congrès « dès que possible » concernant l'incident de Mar-a-Lago.

Au-delà de celle du président lui-même, le Secret Service est aussi responsable de la sécurité à vie des anciens présidents et vice-présidents, de leurs familles, des candidats à la présidentielle et des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers en visite officielle.

AFP

Venezuela

Le président mexicain réitère son soutien à un dialogue

Le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a réaffirmé lundi sa volonté de favoriser une solution négociée à la crise politique au Venezuela.

« Les portes du Mexique sont ouvertes pour trouver une solution pacifique au conflit vénézuélien », a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse quotidienne.

Cette déclaration survient après que le gouvernement vénézuélien a appelé le week-end dernier la communauté internationale à renouveler ses pressions en

faveur d'un dialogue entre le Parti socialiste au pouvoir et l'opposition soutenue par les Etats-Unis.

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Jorge Arreaza avait salué dimanche le Mécanisme de Montevideo, proposé conjointement par le Mexique et l'Uruguay, et soutenu par la Bolivie et la Communauté des Caraïbes, qui vise à éviter un conflit armé.

Qu'une seule partie au conflit accepte de négocier n'est pas suffisant, a souligné

M. Lopez Obrador.

Selon M. Arreaza, des conservateurs modérés du Venezuela seraient favorables à des pourparlers, même si les éléments les plus à droite refusent toujours le dialogue.

Des pays, dont le Mexique, « ont senti un mur dans l'opposition vénézuélienne qui ne veut pas de dialogue », mais certains secteurs sont toujours disposés à négocier, a-t-il indiqué.

H. M.

Pologne

Les taxis protestent contre un projet de loi

Des centaines de taxis en colère ont bloqué lundi le centre de Varsovie en Pologne, pour protester contre un projet de loi qui doit « encadrer » les activités des intermédiaires, le jugeant « favorable » au transporteur Uber, se disant contre l'appui des Etats-Unis à ce dernier, ont rapporté des médias locaux.

Les manifestants ont bloqué l'une des principales rues de Varsovie, s'arrêtant devant le bureau du Premier ministre, puis devant l'ambassade des Etats-Unis et enfin devant le ministère de l'Entrepreneuriat et des Technologies.

Leurs représentants ont notamment dénoncé une lettre envoyée au gouvernement polonais par l'ambassadrice américaine Georgette Mosbacher, qui aurait fait planer la menace, selon des fuites dans les médias polonais, en cas de difficultés pour Uber, de geler les investissements américains en Pologne. Venus de toute la Pologne et entourés d'un important dispositif policier, ils ont présenté au gouvernement leur trois principales revendications.

Il s'agit de l'application de la loi actuelle sur les transports, l'abandon du projet de loi qui doit encadrer les activités des intermé-

diaires tels qu'Uber, et la présentation d'une nouvelle loi protégeant leur statut.

Le porte-parole du ministère de l'Infrastructure, qui a préparé le projet de loi sur les transports, a jugé la protestation des taxis « infondée », affirmant que « la future législation établirait le même régime pour tous les transporteurs et des conditions égales de concurrence ».

Le projet en question, déjà approuvé par le gouvernement, établit notamment qu'une application pour téléphone mobile peut remplacer le taximètre.

H. F.

Brésil

Bolsonaro limoge le ministre de l'Education

■ Le président brésilien Jair Bolsonaro a annoncé lundi sur Twitter le limogeage du ministre de l'Education Ricardo Velez Rodriguez, le deuxième en un peu plus de trois mois.

M. Velez, philosophe d'origine colombienne ardent défenseur d'idées ultra-conservatrices a été remplacé par l'économiste Abraham Weintraub, lui aussi professeur d'université.

« Je remercie le professeur Velez pour les services rendus », a simplement déclaré le président Bolsonaro sur Twitter, après une brève présentation du nouveau ministre.

Dans un entretien paru jeudi dernier dans le quotidien économique Valor, M.Velez avait affirmé que le régime militaire qui a sévi de 1964 à 1985 au Brésil n'était pas une dictature, mais un « régime démocratique musclé (...) nécessaire » pour éviter que le pays bascule dans le communisme.

Il avait en outre manifesté son intention de modifier les livres scolaires « de manière à ce que les enfants puissent avoir une idée véridique, réelle, de leur histoire ».

Le 18 février dernier, Bolsonaro avait limogé le ministre du Secrétariat général de la présidence, Gustavo Bebianno Rocha, suite à une « décision personnelle » du chef de l'Etat, avait déclaré le porte-parole de la présidence, Otavio de Rego Barros.

Dans une vidéo diffusée dans les médias brésiliens, Jair Bolsonaro, avait évoqué plus tard, des « différences de points de vue » sur « des questions importantes », ainsi que des « incompréhensions et des malentendus ».

H. R.

Italie

L'arrière-petit-fils de Mussolini candidat aux élections européennes

■ L'arrière-petit-fils de l'ancien chef d'Etat Benito Mussolini, Caio Giulio Cesare Mussolini, sera candidat aux élections européennes sous l'étiquette Fratelli d'Italia (FI, Frères d'Italie), un petit parti d'extrême droite, a indiqué l'intéressé dans un entretien mardi avec le journal Il Messaggero.

« Tout le monde veut mettre Mussolini sur le bulletin de vote », déclare cet ancien officier sous-marinier de 50 ans, aujourd'hui dirigeant d'entreprise basé dans les Emirats arabes unis, qui reconnaît n'avoir jamais fait de politique mais assure avoir « respiré » la politique toute sa vie.

Ce n'est pas la première fois que le patronyme Mussolini fait cam-

pagne en Italie. Caio Giulio Cesare, autrement dit Caius Jules César, est le petit-cousin d'Alessandra Mussolini, petite-fille du Duce, euro-députée depuis 2014 après avoir été sénatrice et députée nationale. Né en Argentine, Caio Giulio Cesare ne pense pas avoir été retenu pour son nom de famille mais plutôt pour son « prénom », son sens du devoir et son expérience à l'international. Sans être courant, le prénom Giulio Cesare n'est pas rare en Italie.

A Strasbourg, « je défendrai l'intérêt national dans chacun de mes actes et de mes votes », a-t-il encore déclaré en conformité avec la ligne ultra-souverainiste de Fratelli d'Italia.

G. B.

El Bayadh

Inauguration d'une unité de soins des maladies du cancer

Une unité de soins des maladies du cancer a été inaugurée au niveau de la nouvelle ville de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris lundi, du directeur de la santé et de la population.



Dans une déclaration à l'APS, Ismail Benbrahim a annoncé, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, l'ouverture de cette unité d'une capacité de 20 lits qui est extensible, soulignant que la wilaya d'El Bayadh peut se targuer d'avoir une équipe formée de médecins spécialistes dans les soins des tumeurs cancéreuses, en plus de médecins généra-

listes, de psychologues et de paramédicaux.

Elle dispose également d'un matériel médical moderne, à savoir un scanner pour le dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein, un service dédié spécialement à la radiologie et un laboratoire.

Les gestionnaires du secteur de la santé visent, à travers ce nouvel équipement médical pour lequel a été débloquée une

enveloppe de plus de 190 millions de DA, une meilleure prise en charge des malades, que ce soit pour le traitement par chimiothérapie ou pour les examens médicaux à l'effet d'épargner de longs et coûteux déplacements aux malades vers les wilayas voisines.

D'autre part, il est prévu la mise en service, cette année, d'une polyclinique au niveau de la commune de Tousemouline,

ainsi qu'un nouveau service d'urgence médico-chirurgicale au niveau de l'hôpital de Bougtob de 10 lits.

Concernant, la commune de Bogtob, la réalisation d'une unité d'hémodialyse d'une capacité de 20 lits est en cours, de même que l'opération d'équipement qui vient de connaître, récemment, un début des travaux, a-t-on indiqué.

Pour rappel, il a été procédé récemment à l'entame des travaux de réalisation d'un centre d'hémodialyse dans la nouvelle ville d'El Bayadh, sise au chef-lieu de wilaya, d'une capacité de 20 lits extensible et ce, pour prendre en charge les insuffisants rénaux.

Cette structure s'ajoute à une unité d'hémodialyse qui se trouve au niveau de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf à El Bayadh, extensible, elle aussi, à 20 lits, en attendant le lancement des travaux de réalisation d'un centre d'hémodialyse au chef-lieu de wilaya, selon le même responsable.

R. T.

Oran

Coup d'envoi des «portes ouvertes» sur l'administration militaire

Le coup d'envoi des Journées d'information sur l'Ecole supérieure d'administration militaire (Esam) Moudjahid Akhamokh Hadj Moussa relevant de la 2^{ème} Région militaire à Oran a été donné dimanche à partir du Centre territorial d'information Chahid Boubernas.

Cette manifestation d'information, qui entre dans le cadre du programme national de communication du ministère de la Défense nationale, «fait partie des traditions de notre institution militaire qui oeuvre à jeter les passerelles de communication entre l'ANP et les citoyens, à renforcer le lien armée-nation et à s'ouvrir sur la société civile», a souligné le commandant régional de la défense aérienne à la 2^{ème} Région militaire, le général Hamad Azzeddine, lors de la cérémonie d'ouverture des Journées d'information, au nom du général-major, commandant de la 2^{ème} RM, et en présence du wali d'Oran, Mouloud Chérifi.

Le général Hamad a déclaré, que ces Journées d'information sont «une fenêtre sur nos forces armées où le citoyen peut découvrir les structures pédagogiques de formation, les moyens mis en oeuvre et les techniques modernes qui contribuent efficacement à la formation de l'élite de ce pays et les hommes de demain et les rapprochent de plus en plus de leur institution militaire et ce, par l'adoption d'une politique de communication de proximité efficace pour renforcer les liens entre l'Armée nationale populaire et le citoyen».

Il a, d'autre part, souligné que cette manifestation est «une occasion de découvrir et de connaître les paramètres de formation adoptés dans les structures de l'armée, de manière générale, et l'arme d'intendance en particulier».

Le même officier supérieur a appelé les citoyens et les citoyennes à visiter les différents stands de l'exposition afin de prendre connaissance, au travers des divers ateliers, des missions de ce corps d'arme et des conditions permettant, pour les personnes intéressées, de rejoindre l'Esam.

De son côté, le commandant de l'Esam d'Oran, le général Dida Fethi, a souligné, dans son allocution, que «le degré de professionnalisme et d'excellence atteint par l'ANP exige de nous comme établissement de formation de se concentrer sur le volet communication avec le citoyen à travers les médias, conformément aux directives du Haut commandement de l'ANP et notre conviction sur la nécessité de renforcer les liens armée-nation».

Cette manifestation de six jours expose le matériel pédagogique utilisé à l'Esam, notamment celui du laboratoire régional de l'intendance et du matériel de la fanfare, ainsi que différents uniformes militaires.

L'Esam offre une formation de base dans le parcours d'officier d'intendance avec, au bout, l'obtention d'une licence dans la filière gestion dans la spécialité «direction des affaires» dans le domaine des sciences économiques et de gestion et les sciences commerciales, couronnée d'une attestation de réussite dans le domaine scientifique et militaire, ainsi qu'un diplôme dans l'apprentissage de la langue anglaise et la maîtrise des principes de base de la gestion administrative.

L'Ecole contribue également au développement des aptitudes physiques et militaires et à la maîtrise de l'outil informatique, selon les explications fournies.

T. L.

Tébessa

Création prochaine d'un centre pour la prise en charge des enfants autistes

Un centre agréé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, spécialisé dans la prise en charge des enfants autistes et déficients mentaux, sera créé dans le courant de 2019 dans la commune de Cheria (45 km au sud de Tébessa), a révélé lundi, la présidente de l'association Djsir El Amal, versée dans la prise en charge de cette catégorie sociale.

«L'ouverture de cette structure sociale, la première du genre, prévue au titre de l'exercice 2019, vise à venir en aide à cette frange des enfants autistes et déficients mentaux dans le volet psychopédagogique», a précisé à l'APS, Soumia Sebti.

La wilaya de Tébessa dispose de pas moins de 950 enfants autistes, selon les

statistiques établies le début de cette année par cette association, créée le 12 janvier 2013, a indiqué la même responsable.

La même association assure une prise en charge éducative des enfants autistes et déficients mentaux à travers neuf classes concernant le palier primaire de la section préparatoire à la 4^{ème} année et cela dans les grandes communes de la wilaya, à savoir les villes de Bir El Ater, Cheria et Tébessa, a rappelé cette présidente, en attendant, selon elle, l'ouverture d'autres classes afin de garantir la formation et l'intégration de cette catégorie dans la société.

La prise en charge pédagogique de ces enfants se fera également, ajoute la même

source, aux centres spécialisés implantés dans les communes de Tébessa et de Cheria, encadrée par une équipe ayant bénéficié d'une formation annuelle autour des méthodes de prise en charge des enfants autistes, sous l'égide des spécialistes de divers pays arabes à l'instar de la Jordanie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite.

«Assurer une prise en charge particulière en faveur de cette frange sociale, et réaliser un diagnostic précoce de cette maladie avec la collaboration de médecins psychologues ainsi que des orthophonistes afin de réduire les souffrances des parents de ces enfants et garantir leur accompagnement, sont les objectifs de l'association Djsir El Amal», a affirmé Mme Sebti.

K. M.

Energies renouvelables et recyclage

Les porteurs d'idées appelés à présenter leurs projets innovants

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a appelé les porteurs d'idées à présenter leurs projets innovants dans les domaines des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, afin de les soutenir et de les aider à les concrétiser sur le terrain, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. Cet appel est destiné aux «porteurs d'idées et de projets innovants parmi les universitaires, les chercheurs professionnels et économiques et à la société civile» et ce, en vue de «concrétiser leurs projets sur le terrain, en leur assurant l'accompagnement et l'appui

nécessaires pour la création de leurs propres entreprises», a noté le communiqué.

Ces projets portent sur deux axes essentiels, en l'occurrence, les énergies renouvelables et l'économie circulaire et ce, «afin de relancer le développement local, notamment dans les régions du Sud et enclavées». Concernant les énergies renouvelables, les candidats intéressés doivent présenter des projets en matière d'alimentation des zones enclavées en énergie électrique et thermique ainsi que dans les domaines de l'agriculture (pompage et irrigation), de l'industrie des énergies renouvelables, de traitement

des eaux et de rationalisation de l'utilisation des énergies.

S'agissant de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets, les projets présentés doivent porter sur la collecte, le tri et la transformation des déchets, le modèle de consommation et de production durable et le développement des branches de valorisation des produits secondaires et des déchets. Les personnes intéressées doivent remplir un formulaire à imprimer sur le site électronique du ministère et présenter le dossier du projet avant le 30 juin prochain.

Une commission sectorielle procédera, ensuite, à l'évalua-

tion des projets et au choix des meilleurs afin de leur assurer l'accompagnement et l'appui financier nécessaires.

L'appel lancé s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des stratégies nationales à l'horizon 2035, tracées par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, visant «la mise en place de nouveaux mécanismes pour la réalisation de ces stratégies, basés sur la recherche scientifique et technologique dans le domaine des énergies renouvelables et de la valorisation de l'économie circulaire».

R. S.

«La situation la plus insupportable n'est pas le malheur subi, c'est le malheur imaginé.»
Françoise Giroud



«C'est un malheur de ne pouvoir supporter le malheur.»

Bias

Page animée par Tinhinan

ACTU-FEMMES

CAROLINE DE MONACO PLUS ATTACHÉE À SA NOUNOU QU'À SES PROPRES PARENTS...



Dans *Albert II de Monaco, l'homme et le prince* d'Isabelle Rivère et Peter Mikelbank, Caroline de Monaco se livre sur son enfance, avec des mots durs envers ses parents. Elle assume avoir été plus proche de sa nounou que de ses propres parents, une nounou toujours là pour elle, qu'elle a toujours pleuré après son départ.

Grace Kelly aurait eu 90 ans en novembre prochain, si ce terrible accident de voiture ne l'avait pas emportée en 1982. Son fils, le prince Albert de Monaco lui a d'ailleurs rendu hommage sur l'antenne de RFM, dimanche 7 avril. Si les trois enfants, Albert, Stéphanie et l'aînée Caroline de Monaco pleurent encore leur mère, ils peuvent aussi s'avérer critiques envers la vie qu'ils ont menée. Dans le livre d'Isabelle Rivère et Peter Mikelbank, auteurs du livre, *Albert II de Monaco, l'homme et le prince*, publié aux éditions Fayard en 2018, les journalistes du *Figaro Madame* ont repéré les mots durs que Caroline de Monaco a envers ses parents.

«Petits, nous étions sans doute plus attachés à notre nounou qu'à nos parents», assume-t-elle. Parce qu'à l'époque, celle que cette actuelle grand-mère de sept petits-enfants adulait, c'était sa nounou. Dans le livre, elle se remémore avec nostalgie ses années passées avec Maureen King, nanny anglaise qui est arrivée dans sa vie à 19 ans. Pour elle, si les trois frères et sœurs voient leur parents «le soir, le matin aussi, certains jours et passent «plus de temps» avec eux l'été, leur «Nana» demeure «le personnage central» de leurs «vies». Elle se rappelle avoir couru après la voiture qui l'amenait à l'aéroport à chaque fois qu'elle partait en vacances, alors que «quand nos parents partaient en voyage, nous leur demandions de nous ramener des cadeaux, mais c'est tout», lâche-t-elle. C'est alors un déchirement quand, un an après la naissance de la petite dernière, le prince Rainier III de Monaco et Grace Kelly se sépare de Maureen King. Jamais elle ne développera une complicité avec eux, enfant. Elle relativise dans ces pages : «Je suppose que la plupart des enfants qui ont grandi dans des circonstances semblables aux nôtres ont connu cela, eux aussi». Plus de 50 ans après cette rencontre, le souvenir de «Nana» sera, lui, resté intact.

DÉTOX

Des conseils alimentaires boosteurs d'énergie

Purifier son organisme de l'entrée au dessert, c'est le défi relevé par le chef Gilles Le Gallès avec les conseils nutritionnels de Brigitte Mercier-Fichaux. Sa recette : des ingrédients locaux et sélectionnés avec soin pour faire le plein de nutriments et favoriser la vitalité.

DÉTOX : UN PETIT DÉJEUNER DIGESTE ET RICHE EN PROTÉINES

Pour enclencher l'élimination des toxines au niveau du foie, versez le jus d'un demi-citron dans de l'eau chaude et buvez au réveil. Accompagnez-le d'une tartine de pain complet recouvert d'un peu de miel et faites suivre d'une demi-heure de marche. Pensez à respirer à fond : les poumons aussi éliminent les toxines. Au retour, il est temps de prendre le petit déjeuner. L'accent est mis sur les protéines qui éviteront les petits creux : œuf à la coque, fromages de chèvre ou de brebis... «Le blé pose parfois des problèmes de digestion», rappelle Brigitte Mercier-Fichaux. «Il ne faut pas hésiter à privilégier d'autres céréales comme le sarrasin... Quant aux produits laitiers, ceux de chèvre ou de brebis renferment des protéines plus digestes et moins allergisantes. Le lait ribot, naturellement fermenté, est intéressant aussi, car il ne contient presque plus de lactose, pas toujours bien toléré.» Un thé vert, du pain complet bio ou un blini de sarrasin, une salade de fruits frais et une compote de pommes et de pruneaux apportent les vitamines, sucres et fibres. Résultat : on arrive au déjeuner sans avoir eu faim et en pleine forme !

AU DÉJEUNER, ON FAIT LA PART BELLE AUX CRUDITÉS

«Pour que l'organisme mette en place les processus de détoxification, il lui faut énormément de vitamines B, de minéraux et de nombreuses enzymes qui sont les catalyseurs indispensables à toute réaction biochimique, souligne la diététicienne. Donc des aliments crus car, de cette façon, il n'y a aucune perte vitaminique, minérale ou enzymatique. Le fonctionnement du foie est amélioré.»

En pratique, on se prépare une belle assiette de crudités, en privilégiant les légumes qui stimulent les fonctions hépatiques : betterave rouge, navet, radis noir, fenouil, cresson, pissenlit... Le plat est composé de 150 g de viande blanche, de volaille ou de poisson, accompagné de féculents (lentilles, haricots secs, petit épeautre, quinoa, sarrasin...) et d'autant de légumes verts.

Côté boisson, de l'eau ou du thé vert, naturel ou parfumé au jasmin ou au gingembre.

GOÛTER : PLACE À UNE PETITE NOTE SUCRÉE !

Un fruit frais ou une compote, une tranche de pain d'épice, du thé... «Prendre le dessert du déjeuner à l'heure du goûter présente plusieurs avantages», explique la diététicienne. «En plus du petit plaisir sucré, cela permet de tenir tranquillement jusqu'au dîner. Et il n'y a pas d'apports de sucres supplémentaires au déjeuner.»

La charge glycémique de ce dernier reste donc basse, évitant le stockage. Enfin, certains digèrent mal le fruit pris en fin de repas. Le



manger quelques heures plus tard évite ces troubles. «Vous avez du mal à vous passer d'une note sucrée à la fin du repas ? Tenez-vous à ce rythme pendant quatre jours. Ensuite, adoptez une compote de pommes sans sucre au dessert.»

UN DÎNER LÉGER ET RICHE EN MINÉRAUX

«Le soir, une fois que le foie a terminé son travail de digestion, il entame sa détox. D'où

l'intérêt de dîner très légèrement et de consommer des légumes riches en phytonutriments, qui favorisent ce processus». La cure fait de la «soupe crue» son rituel.

Des légumes crus mixés avec un bouillon parfumé, agrémentés de protéines (crevettes, dés de poisson...). Résultat riche en goût et très rassasiant.

Le plat est végétarien, suivi de fruits cuits. «Ils pochent dans un sirop léger à base de sucre complet riche en minéraux.»



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

JS Kabylie Benyoucef et Oukaci condamnés à deux mois de prison avec sursis

■ Les deux sociétaires de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis pour possession de drogue dure (cocaïne) destinée à la consommation, selon le verdict prononcé ce lundi par le tribunal de Chéraga (Alger). Les deux joueurs ont écopé également d'une amende de 20.000 dinars. Selon les faits de l'audience «les péripéties de l'affaire remontent à un appel téléphonique au numéro Vert de la sûreté nationale émis par une fille qui a alerté sur la présence de deux joueurs et leur ami dans une chambre à l'hôtel Emir de Chéraga, en train de consommer de la drogue. Après cet appel, la police judiciaire s'est déplacée sur les lieux où elle a saisi 0,25 grammes de drogues dures (cocaïne) et un billet enroulé de 1000 dinars. Les trois inculpés ont été envoyés devant la justice. Ils ont nié les accusations, tout en révélant qu'il s'agissait d'un coup monté par une ancienne amie d'un des deux joueurs. La défense a plaidé des circonstances atténuantes pour ne pas pénaliser les deux joueurs dans leur carrière sportive». En réaction à cette affaire, la direction de la JSK a annoncé sa décision d'exclure «définitivement» les deux éléments de l'effectif du club. «La décision est désormais prise et de façon irrévocable au sein de la direction kabyle. Les noms des deux employés du club, Lyes Benyoucef et Juba Oukaci, sont définitivement rayés de la liste de l'effectif du club. Aussi, la direction du club se réserve dorénavant le droit de demander des dommages à quiconque qui portera atteinte à la notoriété et aux couleurs du club», écrit la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. «D'autres mesures disciplinaires et de contrôle des comportements seront également prises et immédiatement pour prévenir tout manquement de respect au club ainsi que toute intention de nuire à celui-ci», ajoute la même source.

Mise à jour du calendrier de la Ligue I Mobilis

Le NAHD pour se rapprocher du podium



Le Nasr d'Hussein-Dey sera cet après-midi à l'épreuve de l'USM Bel Abbés pour le compte d'un match en retard de la Ligue I Mobilis, le deuxième en l'espace de quatre jours après le

match disputé samedi dernier face au MOB et remporté sur la petite des marges. Le Nasria se doit donc d'assainir le calendrier après avoir joué la compétition africaine et la phase des poules de la Coupe de la

CAF. La rencontre s'annonce disputée, d'autant plus qu'elle oppose deux formations aux objectifs opposés. Ainsi, les gars de la Mekerra visent le maintien en Ligue I alors que le Nasria souhaite se rappro-

cher plus du podium. Les Bel Abbés savent que c'est pratiquement la dernière occasion d'amorcer le sauvetage en Ligue I étant donné qu'il s'agit d'un match qui se joue à domicile et qu'il faut absolument remporter. Ils entreront donc avec une grande détermination pour espérer décrocher les trois points qui leur permettront de se rapprocher plus de ce maintien qui les fuit. Nul doute qu'un tout autre résultat que la victoire n'arrangera certainement pas les affaires de l'USMBA qui sera dans une situation très difficile. Les poulains du nouvel entraîneur, Sid Ahmed Slimani, sont décidés à ne ménager aucun effort pour l'emporter au cours de ce match très important pour eux. De son côté, le Nasria ne se présentera pas en victime expiatoire et fera tout ce qui est de son possible pour l'emporter et aller de l'avant. Les Sang et Or souhaitent confirmer le succès face au MOB en ajoutant trois autres qui devraient leur permettre de grappiller encore des places sur le classement général. Le coach, Mohamed Lacet devrait faire confiance, à quelques exceptions près, au même groupe qu'il a incorporé lors du dernier match face au gars de la ville des Hammadites. L'essentiel pour le Nasria est de bien aborder ce virage qui reste très important pour le club algérois.

Imad M.

Ligue II Mobilis (27e journée) Le leader favori

■ Le leader de la Ligue II Mobilis, le NC Magra, évoluera sur du velours, à l'occasion de la 27e journée en affrontant à domicile le MC Saïda qu'il devrait pas trouver de peine à battre avec le soutien de ses fans. Défaits, lors de la dernière journée par l'ASMO, Magra se doit de se refaire une santé et se reprendre pour éviter de se faire rattraper par ses concurrents directs. Le WA Tlemcen qui vient de prendre les trois points du succès sur tapis vert face à l'USMAN donnera la réplique, quant à elle, à l'une des formations

mal au point, le RC Kouba, at home et ne devrait donc pas laisser filer les trois points de la victoire qui lui permettra de garder sa position. Les gars de la ville des Ziannides ne sont pas, en tout cas, prêts à lâcher du lest et restent déterminés à bien se positionner pour réussir l'accession en Ligue I. L'ASO Chlef qui est ex-æquo avec le WAT, avec 45 points pour chacun, aura un déplacement périlleux à effectuer étant donné qu'il donnera la réplique à l'ES Mostaganem dans un derby de l'Ouest. Les Chéliens feront tout ce

qui est en leur pouvoir pour revenir avec le meilleur résultat possible et tenter de tenir en échec l'Espérance locale. Toutefois, cette dernière ne l'entendra pas de cette oreille et souhaite prendre les trois points du succès pour s'assurer le maintien définitivement. A noter, ce derby du centre qui opposera des formations en bas du tableau, à savoir, USMH-USMB. Les Harrachis se doivent de l'emporter face à une formation déjà condamnée à la descente et se présenteront, de ce fait, avec un très grande détermination pour tenter de

se sauver du purgatoire.

I. M.

Le programme :

Mercredi 10 avril à 16h :
USMH-USMB
JSMS-JSMB
NCM-MCS
ESM-ASO
MCEE-USB
RCR-ABS
WAT-RCK
ASMO-USMAN

Sanctions de la LFP

2 matchs à huis clos pour l'USMAN et match perdu par pénalité

■ La commission de discipline a donné match gagné par pénalité au WA Tlemcen devant l'USM Annaba sur le score (3-0) pour arrêt de la partie par le directeur de jeu à la 83e suite à la blessure de l'arbitre assistant lors de leur rencontre disputée le 4 avril à Annaba pour le compte de la 26ème journée du championnat Mobilis de ligue 2, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Le WA Tlemcen en déplacement à Annaba avait réussi à ouvrir le score à la 83e minute sur penalty, provoquant la colère des supporters de l'USM Annaba qui ont lancé des projectiles sur le terrain blessant à la main l'arbitre assistant, Kadem Amar. Suite à cet incident l'arbitre central Brahimi a décidé d'arrêter le match. En plus de l'amende de 200 000 DA, l'USM Annaba sera privée aussi de la quote-part due au titre des droits TV pour le match en question. La Commission de discipline a infligé également à l'USM Annaba la sanction de (2) deux matchs à huis clos.

La LFP se constitue partie civile dans l'affaire Zaïm

La Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de se constituer partie civile contre le président de l'USM Annaba (Ligue 2) Abdelbasset Zaïm pour «propos graves portant sur la corruption et arrangement» de matchs, tenus dimanche soir sur le plateau d'une chaîne privée. «Le bureau exécutif de la LFP, qui s'est réuni lundi 8 avril en réunion ordinaire à Alger, a décidé d'inviter, devant la commission de discipline, les Présidents des clubs du CS Constantine Tarek Arama et de l'USM Annaba Abdelbasset Zaïm à venir s'expliquer sur leur récente déclaration portant atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel», écrit la LFP dans un communiqué publié lundi sur son site officiel. Le président de l'USM Annaba a jeté un pavé dans la mare en reconnaissant avoir déboursé la somme de 7 milliards de centimes pour acheter des

matchs, ce qui a permis à son équipe d'accéder à la saison dernière de la division nationale amateur (DNA) en Ligue 2. «Je reconnais avoir déboursé 7 milliards de centimes pour acheter des matchs qui ont permis à l'USM Annaba d'accéder en Ligue 2. A tous ceux qui ne cessent d'insulter ma mère, je leur dis que Zaïm n'est pas un voleur. S'il n'a pas mis son argent, leur équipe serait aujourd'hui en division amateur», a affirmé Zaïm sur le plateau d'El-Heddaf TV. Avant d'accuser les deux clubs l'AS Khroub et l'USM Khenchela, respectivement leader et dauphin de la DNA (Groupe Est) d'utiliser le même procédé pour accéder au terme de cette saison en Ligue 2. «Si l'AS Khroub et l'USM Khenchela vont accéder en Ligue 2, c'est qu'ils ont acheté des matchs. Celui qui ne recourt pas à cette méthode à l'Est ne pourra jamais prétendre à l'accession, c'est le système. Je ne suis pas venu à Annaba pour acheter et vendre, mais ils nous forcent à le faire», a-t-il ajouté.

Championnats arabes d'Athlétisme (4e journée)

Lahoulou décroche l'or sur 400m haies

■ Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a décroché la médaille d'or du 400m haies aux Championnats arabes d'athlétisme, lors de la dernière journée de compétition disputée lundi au Caire. D'autres athlètes algériens se sont également distingués lors de cette ultime journée de compétition, en décrochant trois médailles d'argent par l'intermédiaire de Saber boukemouche (400m haies), Mohamed-Tahar Triki (saut en longueur) et le relais 4x400m. L'Algérie termine la compétition avec un total de 11 médailles (3 or, 6 argent, 2 bronze). Au total, l'Algérie a engagé 23 athlètes dans cette compétition. Lors de la précédente édition, disputée en 2017 en Tunisie, l'Algérie avait terminé à la troisième place, avec un total de 18 médailles (9 or, 5 argent et 4 bronze), alors que la première place était revenue au Maroc (12 or, 11 argent, 9 bronze), devant la Tunisie (9 or, 13 argent, 12 bronze).



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Égypte

Un sarcophage de plus de 2 500 ans ouvert en direct

Le sarcophage d'un prêtre égyptien datant de plus de 2 500 ans a été ouvert en direct dans la nuit de dimanche à lundi lors d'une émission de la chaîne américaine Discovery.

C'est à la lumière artificielle que l'archéologue égyptien, Zahi Hawass, et ses hommes ont ouvert, sous l'oeil des caméras, trois sarcophages, l'un remonté à la surface du tombeau et l'autre situé au fond d'une galerie.

Ils se sont surtout attardés sur le troisième, beaucoup plus imposant et sophistiqué, qui contenait les restes d'un grand prêtre du dieu Thot, contemporain de la 26^{ème} dynastie (664-525 avant notre ère).

«Cet homme était comme un roi», a affirmé Zahi Hawass, à la vue de la qualité de l'embaumement et des bandelettes intactes, contrairement aux deux premières momies.

Thot était souvent représenté sous la forme d'un ibis et symbolisait, notamment la sagesse et la magie. «Vers la fin de l'Égypte ancienne, le pouvoir appartenait vraiment aux grands prêtres et cela se voit», a renchéri Josh Gates, le présentateur de l'émission, dont la mise en scène accentuait la dramatisation de la découverte.

Le site se trouvait à l'extérieur de la ville de Minya, le long du Nil, au sud du Caire.

Était également présent le secrétaire général du Conseil suprême égyptien des antiquités, Mostafa Waziri.

Interrogé par l'AFP sur une éventuelle transaction financière entre la chaîne et l'Etat égyptien pour obtenir l'autorisation de filmer et d'ouvrir les tombes, un porte-parole de Discovery s'était refusé à tout commentaire.

L'instabilité politique et les attentats ont porté un coup dur au tourisme dans le pays depuis la révolution de 2011. Le secteur a connu une relative amélioration en 2018. Les autorités égyptiennes annoncent régulièrement des découvertes archéologiques, mais le pays a souvent été accusé d'un manque de rigueur scientifique et de négligence dans la conservation de ses antiquités.

Béjaïa

Une dame détourne et vole un taxi

Une jeune dame âgée de 23 ans a volé récemment un taxi à bord duquel elle se trouvait avant de se faire arrêter par la police d'El Kseur à 25 km à l'ouest de Béjaïa au bout d'une course poursuivie spectaculaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya. La jeune dame, mère de deux enfants, avait abordé le taxi à la sortie de Béjaïa et devait rallier visiblement son domicile à Seddouk. Mais en cours de route, elle a surpris son chauffeur dans des conditions non érudites, en s'emparant de son véhicule, selon la même source. Arrivée à El Kseur, elle a été surprise à son tour par un barrage de police qui l'attendait de pied ferme. C'est alors, qu'elle changea de direction, sortant de la RN 26 pour s'engager sur la RN 75, qui débouche sur la ville d'Amizour au Sud, avant d'abandonner le véhicule en rase campagne et de fuir à travers champs. Mais elle a été vite neutralisée après avoir été cernée pendant qu'elle tentait de se mettre à l'abri dans une canalisation d'assainissement.

GHIR HAK

radjedz@outlook.fr

LA CENTRALE SYNDICALE FONCTIONNE TOUJOURS AVEC LE MÊME SIDI !



Vol de consommables médicaux dans un CHU

La police arrête trois mis en cause



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté trois mis en cause dans une affaire de vol de consommables médicaux dans un centre hospitalier universitaire (CHU), ont indiqué ces services dans un communiqué.

L'affaire traitée par la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah a amené à l'ouverture d'une enquête sur l'implication de trois individus, dont un fonctionnaire de pharmacie d'un CHU, dans le vol de 4 000 gants à usage médical, cinq couvertures et 200 mètres de bandes de gaze, précise la même source.

Le premier mis en cause a été arrêté à bord d'un taxi dont le conducteur s'est

avéré être un acolyte. Les investigations élargies ont permis d'interpeller le troisième suspect et de récupérer tous les objets volés avant le transfert des mis en cause au siège de la Sûreté pour enquête.

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a dressé à leur encontre des citations de comparution immédiate.

Par ailleurs, les éléments de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté quatre individus pour possession et trafic de psychotropes avec délit d'acquisition de psychotropes par des fins commerciales par voie de prescriptions médicales (ordonnances) scan-

nées, et saisi 422 comprimés et un véhicule utilitaire.

Cette opération a été possible grâce à des renseignements faisant état d'une bande de dealers spécialisée en trafic de comprimés de psychotropes au niveau de certains quartiers relevant de la circonscription de compétence de la Sûreté urbaine de Raïs Hamidou, relevant de la circonscription administrative de Bab El Oued.

Après accomplissement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République, lequel a ordonné le placement de deux d'entre eux en détention provisoire, et de deux autres sous surveillance judiciaire, a conclu le communiqué.

Reda A.

Naâma

Des citoyens réclament la distribution de terrains pour l'autoconstruction

Des dizaines de citoyens, en majorité des jeunes, ont réclamé l'accélération des procédures de distribution de lots de terrain destinés à l'autoconstruction, lors d'un rassemblement organisé devant le siège de la wilaya de Naâma, a constaté l'APS sur place.

Les manifestants ont déclaré à la presse avoir organisé ce sit-in en protestation contre le «grand retard» enregistré dans l'opération de distribution des lotissements sociaux destinés, notamment à l'autoconstruction.

Ils ont exprimé, également, leur refus pour les conditions «contraignantes» qui leur ont été imposées par le président de l'Assemblée populaire communale de Naâma pour disposer

de lots de terrain à bâtir, dont celle obligeant le bénéficiaire à s'engager d'achever la construction dans un délai de trois ans.

En réponse à cette préoccupation, le président d'APC de Naâma, Belkacem Benkhedda, a tenu à rassurer les protestataires que les listes officielles des bénéficiaires des 360 lotissements de la commune de Naâma seront affichées incessamment, affirmant que le traitement des dossiers connaît une avancée notable.

Signalant que 1 000 dossiers ont été déposés par les demandeurs pour disposer de ces terrains, le même responsable a indiqué que chaque bénéficiaire d'un lot de terrain aura droit à une aide de 700 000 DA, ainsi qu'une

autre du Fonds national de péréquation des oeuvres sociales (Fnpos) pour achever sa construction, faisant savoir que les déclarations sur l'honneur qui étaient incluses dans les dossiers d'obtention de lots de terrain ont été annulées. De don côté, le wali de Naâma, Mohamed Hadjar, a instruit le chef de daïra et le président d'APC de Naâma, après sa rencontre avec des représentants des protestataires, à «plus de célérité» dans le traitement des dossiers des bénéficiaires, et le directeur de la construction et de l'urbanisme à «accélérer les travaux d'aménagement des lotissements sociaux devant accueillir les habitations en autoconstruction à travers différentes communes de la wilaya».

ACTU...

Accidents de la route

Huit morts et 13 blessés durant la journée de lundi

Huit personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans 10 accidents de la route survenus lundi dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

La Gendarmerie nationale rappelle que son numéro vert 10-55 reste au service et à la disposition des citoyens pour demander aide et assistance en cas de nécessité.

Elle rappelle également que les conducteurs et les usagers de la route peuvent consulter le site électronique Tariki.DZ et l'application Tariki pour s'informer de l'état des routes et des nouvelles y afférentes en temps réel, comme les itinéraires probables, la météo, les routes connaissant une grande densité et les points noirs sur le réseau routier.

Spécialisé dans l'escroquerie des entreprises de production d'aliments de bétail

Un réseau démantelé à Mila

Un réseau spécialisé dans l'escroquerie visant les entreprises de production d'aliments de bétail a été démantelé par les éléments de la Police judiciaire de la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès des services de la Sûreté de wilaya.

L'enquête déclenchée sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade économique et financière du service de la Police judiciaire, a relevé une activité suspecte d'un réseau de malfaiteurs activant sur le territoire national constitué de quatre individus spécialisés dans l'escroquerie des entreprises de production d'aliments de bétail des communes de Chelghoum Laïd et Tadjanet.

Les investigations, menées en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila, ont révélé qu'un membre de ce réseau avait bénéficié d'une marchandise d'une valeur de 8 millions de DA après avoir fourni un dossier falsifié au propriétaire de la société de production d'aliments de bétail de Tadjanet.

Ce suspect, âgé de 29 ans, a été arrêté dans la ville de Tadjanet grâce à un plan exécuté en coordination avec le parquet de Chelghoum Laïd, a-t-on souligné de même source.

Les investigations ont donné lieu par la suite à l'arrestation de trois autres individus de cette bande, issus de la ville de Annaba, a-t-on précisé à la Sûreté de wilaya, notant que l'un de ces mis en cause était recherché par la police.

Une fois l'enquête achevée, les prévenus, qui ont comparu devant le procureur de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd, ont été écroués, selon les services de la Sûreté de wilaya.